



Rapport sur les résultats ministériels 2017-2018



Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

2017-2018

Rapport sur les résultats ministériels

Original signé par

L'honorable Scott Brison, C.P., député
Président du Conseil du Trésor et ministre
du Gouvernement numérique

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,
représentée par le président du Conseil du Trésor, 2018

N° de catalogue BT1-45F-PDF
ISSN 2561-357X

Ce document est disponible sur le site du Gouvernement du Canada à www.canada.ca

Ce document est disponible en médias substitués sur demande.

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé
pour désigner tant les hommes que les femmes.

Table des matières

Message du président.....	1
Aperçu de nos résultats	3
Contexte.....	3
Résultats	3
Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités.....	5
Raison d'être	5
Mandat et rôle	5
Contexte opérationnel et principaux risques	7
Contexte opérationnel.....	7
Principaux risques	7
Résultats : ce que nous avons accompli	11
Responsabilités essentielles	11
Analyse des tendances en matière de dépenses et de ressources humaines	34
Dépenses réelles.....	34
Ressources humaines réelles	40
Dépenses par crédit voté.....	41
Dépenses et activités du gouvernement du Canada.....	41
États financiers et faits saillants des états financiers	41
Renseignements supplémentaires	45
Renseignements ministériels.....	45
Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes.....	51
Tableaux de renseignements supplémentaires.....	51
Dépenses fiscales fédérales	51
Coordonnées de l'organisation	52
Annexe : définitions	53
Notes en fin d'ouvrage	57

Message du président

J'ai le plaisir de présenter le Rapport sur les résultats ministériels du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT) pour l'exercice 2017 à 2018.

Les Canadiens méritent de savoir la façon dont le gouvernement dépense leurs impôts, les résultats prévus des programmes gouvernementaux et les réalisations en cours. Voilà exactement ce qu'accomplit le présent rapport, qui est le premier à se fonder sur le nouveau Cadre ministériel des résultats.

Au cours du dernier exercice, le SCT a réalisé beaucoup de progrès en ce qui concerne le programme de gestion du gouvernement, et j'aimerais souligner certaines réalisations du SCT.

Nous avons négocié avec succès 7 nouvelles conventions collectives dans le contexte de la ronde de négociation visant la période de 2014 à 2018. Au 31 mars, nous avons conclu 23 conventions sur 27, s'appliquant à environ 97 % des employés syndiqués de l'administration publique centrale.

Dans le domaine de la gestion des dépenses, nous avons modifié le calendrier et le contenu du budget principal des dépenses pour les rendre plus faciles à comprendre, communiquant aux parlementaires et aux Canadiens les renseignements dont ils ont besoin pour demander au gouvernement de leur rendre des comptes sur la façon dont il dépense les fonds publics.

Nous avons aussi pris d'autres mesures visant à moderniser le gouvernement. Nous avons lancé le Service numérique canadien pour aider les ministères et les organismes à répondre aux besoins des Canadiens pour des services de haute qualité qui peuvent être livrés n'importe où, n'importe quand. De plus, le SCT a dirigé les efforts nationaux et internationaux du Canada dans le domaine du gouvernement ouvert, ce qui a permis au Canada d'être désigné comme président gouvernemental responsable du Partenariat international pour un gouvernement ouvert pour 2018-2019. Cette situation offre donc une occasion continue de rapprocher les gouvernements de leurs citoyens, d'améliorer la politique publique et de renforcer la démocratie partout dans le monde.



L'honorable Scott Brison
Président du Conseil du Trésor et
ministre du Gouvernement
numérique

Nous avons aussi proposé des changements importants à la Loi sur l'accès à l'information, comme de nouvelles exigences en matière de publication proactive des renseignements d'intérêt pour les Canadiens, visant plus de 240 institutions gouvernementales, de même que les cabinets des ministres, comme le mien.

Je trouve encourageant les progrès réalisés par le SCT au cours de la dernière année et j'invite tous les Canadiens à lire ce rapport afin de voir exactement comment nous offrons le genre de gouvernement que les Canadiens méritent.

Original signé par :

L'honorable Scott Brison

Président du Conseil du Trésor et ministre du Gouvernement numérique



Aperçu de nos résultats

Contexte

En 2017-2018¹, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT) a commencé à utiliser un nouveau cadre ministériel des résultats.

À l'aide de ce nouveau [cadre](#), le SCT rend compte aux Canadiens des résultats qu'il cherche à obtenir par rapport aux responsabilités essentielles suivantes :

- ▶ Surveillance des dépenses
- ▶ Leadership administratif
- ▶ Employeur
- ▶ Surveillance réglementaire

Le SCT utilise 37 indicateurs de rendement pour suivre les progrès relatifs à ses résultats.

Les cibles que le SCT établit par rapport à ces indicateurs, ainsi que les intentions du SCT en vue d'atteindre ces cibles et d'obtenir les résultats établis dans le Cadre, sont décrites dans le Plan ministériel 2017-2018 du SCT.

Le présent Rapport sur les résultats ministériels fait état des cibles figurant dans le Plan ministériel 2017-2018 du SCT et décrit les ressources allouées à l'atteinte de ses résultats.

Résultats

11 cibles ont été atteintes ou dépassées

Le SCT a atteint ou dépassé 11 de ses cibles. Notamment, dans le domaine du gouvernement ouvert, plus de 1 800 jeux de données ont été publiés sur le site ouvert.canada.caⁱ (la cible était de 800), et pour 97 % des initiatives de réglementation fédérales, des consultations publiques ont été entreprises avant la première publication du règlement (la cible était de 90 %).

Le suivi s'est poursuivi dans 16 domaines

Le SCT a continué de suivre les progrès dans 16 domaines où il cherchait toujours à atteindre les cibles après le 31 mars 2018 ou il continuait à élaborer des cibles de rendement². Par exemple, le SCT a continué de collaborer avec les ministères en vue d'atteindre la cible consistant à rendre 70 % des services prioritaires disponibles en ligne d'ici le 31 mars 2020 (ce taux est actuellement de 62 %).

1. Les exercices mentionnés dans ce rapport commencent le 1er avril et se terminent le 31 mars.

2. Le SCT n'a pas fixé de cibles pour certains indicateurs, soit parce qu'il ne disposait pas de données de référence sur lesquelles il pouvait fonder une cible, soit parce qu'il définissait toujours des cibles ambitieuses, mais réalistes.

4 cibles ratées

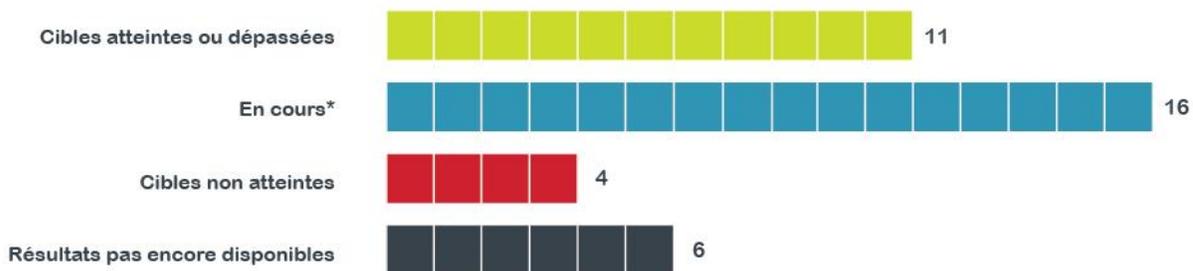
Le SCT n'a pas atteint 4 de ses cibles. Dans un cas, 70 % des services prioritaires respectaient leurs normes de service (la cible était de 80 %). Dans un autre cas, 80 % des ministères entretenaient et géraient efficacement leurs actifs au cours de leur cycle de vie (la cible était de 90 %). Dans les autres cas, 76 % des demandes d'accès à l'information et 75 % des demandes de renseignements personnels ont été traitées dans les délais prévus (les cibles étaient de 80 %).

Résultats à venir dans 6 domaines

Les progrès du SCT pour 6 de ses indicateurs ne sont pas encore connus, les données sur le rendement n'étant pas encore disponibles. Par exemple, le SCT continue de recueillir, de valider et d'analyser les données des ministères sur leurs émissions de gaz à effet de serre. Des données sur ces indicateurs seront publiées dans l'[InfoBase du GCⁱⁱ](#) et dans les prochains rapports du SCT à l'intention du Parlement.

La figure 1 illustre les progrès du SCT au chapitre de ses indicateurs de rendement pour 2017-2018, au 31 mars 2018.

Figure 1 : progrès au chapitre des indicateurs de rendement, au 31 mars 2018



*Des progrès sont en cours ou les cibles sont dans l'avenir ou n'ont pas encore été établies.

En cherchant à produire ces résultats en 2017-2018, le SCT a engagé des dépenses réelles totales de 3 806 902 003 \$ et comptait 1 970 équivalents temps plein totaux réels.

Pour en savoir plus sur les indicateurs, les cibles et les résultats résumés ci-dessus, consulter la section « Résultats : ce que nous avons accompli » de ce rapport.



Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités

Raison d'être

Le SCT est l'organisme central de la fonction publique qui agit comme organe administratif du Conseil du Trésor.

Le Conseil du Trésor est un comité du Cabinet qui assume les fonctions suivantes :

- ▶ il s'agit du conseil d'administration du gouvernement;
- ▶ il supervise la gestion financière et les dépenses du gouvernement et s'occupe des questions relatives aux ressources humaines (RH);
- ▶ il est l'employeur de la fonction publique;
- ▶ il établit les lignes de conduite et les normes générales en matière d'administration, de gestion du personnel, de finances et des pratiques organisationnelles pour l'ensemble du gouvernement;
- ▶ il joue également le rôle du Comité du Conseil en ce qui a trait à l'approbation de la politique de réglementation et de règlements, et de la plupart des décrets;
- ▶ il est responsable de rendre des comptes au Parlement.

Le président du Conseil du Trésor et ministre du Gouvernement numérique est le ministre responsable du SCT.

Mandat et rôle

À titre d'organe administratif du Conseil du Trésor, le SCT a un double mandat :

- ▶ appuyer le Conseil du Trésor à titre de comité de ministres;
- ▶ s'acquitter des responsabilités d'un organisme gouvernemental central qui sont prévues dans la loi.

Pour s'acquitter de son mandat, le SCT articule ses activités et ses ressources autour de 4 responsabilités essentielles :

- ▶ Surveillance des dépenses
- ▶ Leadership administratif
- ▶ Employeur
- ▶ Surveillance réglementaire



Pour obtenir de plus amples renseignements généraux à propos du ministère, consulter la section « Renseignements supplémentaires » du présent rapport. Pour plus de renseignements sur les engagements organisationnels formulés dans la lettre de mandat du ministère, consulter la [lettre de mandat du président](#)ⁱⁱⁱ.



Contexte opérationnel et principaux risques

Contexte opérationnel

En sa qualité d'organe administratif du Conseil du Trésor, le SCT dirige des efforts visant à repenser le fonctionnement du gouvernement de sorte que celui-ci puisse répondre aux attentes en évolution des citoyens.

Ces efforts comprennent le lancement d'un plus grand nombre d'initiatives complexes et hautement prioritaires qui doivent être achevées dans de courts délais. Ces initiatives créent des pressions sur la charge de travail et des attentes accrues en matière de conseils de qualité et opportuns.

Principaux risques

Dans son plan ministériel 2017-2018, le SCT a cerné 3 secteurs de risque se rapportant à sa capacité de produire des résultats pour les Canadiens :

- ▶ la lenteur de la mise en œuvre;
- ▶ la capacité insuffisante pour l'exécution des initiatives pangouvernementales;
- ▶ la capacité limitée de la technologie de l'information (TI).

Au cours de l'année, le SCT a relevé 2 autres secteurs de risque :

- ▶ le bien-être des employés;
- ▶ les répercussions du système de paye de la fonction publique Phénix.

Les risques, de même que certains points saillants sur les stratégies visant à les gérer, sont présentés ci-dessous.

Principaux risques

Risques	Stratégie d'atténuation et efficacité	Lien aux responsabilités essentielles du ministère	Lien aux engagements de la lettre de mandat et aux priorités pangouvernementales ou ministérielles
Lenteur de la mise en œuvre En raison du nombre d'initiatives prioritaires et de leur complexité, le SCT peut ne pas être capable de générer des résultats durables dans les délais prévus.	Pour atténuer ce risque, le SCT : <ul style="list-style-type: none">• a réaffecté des ressources;• a fourni une capacité d'intensification en matière de politique afin de faire avancer les priorités;• a surveillé l'état d'avancement des initiatives prioritaires.	Surveillance des dépenses Leadership administratif Employeur	Gouvernement ouvert et transparent Meilleur service pour les Canadiens Améliorer la surveillance Obtenir des résultats L'effectif de l'avenir



Risques	Stratégie d'atténuation et efficacité	Lien aux responsabilités essentielles du ministère	Lien aux engagements de la lettre de mandat et aux priorités pangouvernementales ou ministérielles
	<p>Au 31 mars 2018, le SCT avait respecté 2 des 16 engagements de la lettre de mandat du président. Il continuera de surveiller les progrès pour les 14 engagements restants, dont 13 sont sur la bonne voie. Il réaffectera des ressources au besoin pour respecter ces engagements.</p>		
<p>Capacité insuffisante pour exécuter les initiatives pangouvernementales dirigées par le SCT</p> <p>Une capacité insuffisante pour l'exécution des initiatives pangouvernementales dirigées par le SCT peut restreindre l'atteinte des objectifs de projet.</p>	<p>Pour atténuer ce risque, le SCT :</p> <ul style="list-style-type: none"> • a continué d'utiliser et d'appliquer sa structure de gouvernance organisationnelle, établie en 2015, pour l'Initiative de transformation des fonctions habilitantes. Cette structure comprenait la surveillance des projets de transformation se rapportant à la gestion financière, à la gestion des ressources humaines et à la gestion de l'information; • a renforcé l'appui des intervenants et a augmenté la mobilisation des utilisateurs, en plus de mettre au point un modèle de stratégie visant à évaluer la maturité des projets; • a produit des tableaux de bord pour les projets afin de surveiller l'état général des différents projets. <p>La satisfaction des ministères à l'égard de l'orientation du SCT à l'appui de la mise en œuvre des systèmes englobant toute l'organisation s'est améliorée, passant de 38 % en 2016-2017 à 73,5 % en 2017-2018. Cela dit, certains projets pangouvernementaux dirigés par le SCT sont toujours confrontés à des défis. Le SCT continue donc d'examiner et de renforcer son approche ministérielle en matière de gestion de projet.</p>	<p>Leadership administratif</p>	<p>Gouvernement ouvert et transparent</p> <p>Meilleur service pour les Canadiens</p>



Risques	Stratégie d'atténuation et efficacité	Lien aux responsabilités essentielles du ministère	Lien aux engagements de la lettre de mandat et aux priorités pangouvernementales ou ministérielles
<p>Capacité limitée de la technologie de l'information</p> <p>Sans amélioration à l'infrastructure de la technologie de l'information du SCT, celui-ci peut ne pas être en mesure de réaliser certaines priorités clés.</p>	<p>Pour atténuer ce risque, le SCT a tiré parti du processus de planification de la TI du GC pour améliorer la collaboration avec Services partagés Canada. Cela a garanti la livraison en temps opportun des principales composantes de l'infrastructure de TI (par exemple, les services dans le nouveau lieu de travail du SCT) en fonction des priorités du SCT. De plus, le SCT a commencé à mettre en œuvre sa stratégie d'approvisionnement en nuage.</p> <p>Le SCT continue d'être touché par des problèmes avec ses systèmes de TI. Il s'emploie à mettre à niveau les principaux services de TI.</p>	<p>Surveillance des dépenses</p> <p>Leadership administratif</p> <p>Employeur</p>	<p>Gouvernement ouvert et transparent</p> <p>Meilleur service pour les Canadiens</p> <p>Améliorer la surveillance</p> <p>Obtenir des résultats</p> <p>L'effectif de l'avenir</p>
<p>Bien-être des employés</p> <p>Le SCT peut ne pas être en mesure de maintenir le volume et le rythme du travail sans avoir d'incidence négative sur le bien-être des employés et le mieux-être de l'organisation.</p>	<p>Ce risque a été relevé en milieu d'année. Pour l'atténuer, le SCT a lancé le Plan d'action sur le mieux-être et a mis en place le Programme de gestion de l'incapacité et du retour au travail à l'hiver 2017-2018. Dans le cadre du Plan d'action sur le mieux-être, le SCT a élaboré des produits de communication, de la formation et des outils visant à soutenir le bien-être des employés, et il continuera de le faire au cours de la période de mise en œuvre de 3 ans du Plan. Le SCT évaluera le succès de cette stratégie d'atténuation en surveillant les résultats du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux annuel, qui comporte des questions portant précisément sur le bien-être et le mieux-être organisationnel.</p>	<p>Toutes les responsabilités essentielles</p>	<p>Ce risque touche l'ensemble des engagements et des priorités du SCT</p>
<p>Répercussions de Phénix</p> <p>Les problèmes du système de paye Phénix peuvent continuer de toucher la capacité du SCT d'exercer son rôle d'employeur pangouvernemental, puisqu'ils pourraient nuire aux relations avec les agents négociateurs et au moral des employés, en plus de causer du stress à ces derniers.</p>	<p>Pour atténuer ce risque, le SCT :</p> <ul style="list-style-type: none"> • a soutenu une structure interministérielle de gouvernance des RH-à-Paye dans le but d'assurer une surveillance et une orientation stratégique des efforts de stabilisation de la paye; • a lancé un examen technique du système de paye Phénix, qui permettra de formuler des recommandations de changements au système des RH-à-Paye; • a entamé une nouvelle conception de 43 processus opérationnels des RH-à-Paye; 	<p>Employeur</p>	<p>Stabilisation de la paye</p>

Risques	Stratégie d'atténuation et efficacité	Lien aux responsabilités essentielles du ministère	Lien aux engagements de la lettre de mandat et aux priorités pangouvernementales ou ministérielles
	<ul style="list-style-type: none"> • a fourni une formation et des outils aux employés, aux gestionnaires et aux professionnels des RH et de la rémunération afin d'améliorer la compréhension des problèmes liés à Phénix et des processus à suivre pour présenter les opérations de paye; • a consulté les agents négociateurs sur les moyens de répondre aux préoccupations des membres concernant Phénix. <p>Il faut une atténuation continue. Ainsi, le SCT :</p> <ul style="list-style-type: none"> • collaborera avec les experts, les agents négociateurs et les fournisseurs de services technologiques en vue de trouver une voie à suivre pour le nouveau système de paye; • continuera de collaborer avec les ministères à la réduction du temps qu'il faut pour traiter les principales opérations liées aux ressources humaines qui causent certains des problèmes de paye; • continuera de collaborer avec les agents négociateurs en ce qui concerne les plaintes et les griefs. 		



Résultats : ce que nous avons accompli

La présente section décrit, pour chaque responsabilité essentielle, les résultats que le SCT a obtenus en 2017-2018 et le rendement du SCT par rapport aux cibles que ce dernier a établies dans son plan ministériel pour cet exercice.

Responsabilités essentielles

Surveillance des dépenses

Description

- ▶ Examiner les propositions de dépenses et autorisations de dépenser.
- ▶ Examiner les programmes gouvernementaux existants et proposés aux fins d'efficience, d'efficacité et de pertinence.
- ▶ Fournir des renseignements au Parlement et aux Canadiens au sujet des dépenses publiques.

Résultats

En 2017-2018, le SCT a cherché à obtenir 4 résultats dans l'exercice de sa responsabilité de surveillance des dépenses.

Résultat ministériel 1 : Les ministères obtiennent des résultats mesurables

Contexte : Le SCT collabore avec les ministères afin d'établir des cibles ambitieuses, mais atteignables, et d'examiner les dépenses des ministères pour aider ceux-ci à se conformer à la [Politique sur les résultats](#)^{iv} du Conseil du Trésor. Il aide aussi le président à respecter les engagements suivants prévus dans sa lettre de mandat :

- ▶ renforcer la surveillance des fonds publics;
- ▶ améliorer l'utilisation des données probantes et des données au cours de l'évaluation des programmes;
- ▶ limiter les mesures inefficaces et mal ciblées.

Résultats pour 2017-2018 : En 2017-2018, les ministères ont atteint leurs cibles pour 65 % des indicateurs de rendement ministériels. Le SCT renforce son soutien et l'orientation qu'il offre aux ministères relativement aux points suivants :

- ▶ l'élaboration des résultats ministériels, des indicateurs de résultats et des cibles, y compris les propositions de dépenses ministérielles;
- ▶ l'élaboration d'approches expérimentales pour les politiques et les programmes, afin d'aborder des problèmes persistants que les approches traditionnelles n'ont pas permis de résoudre;

-
- ▶ l'intégration d'une analyse comparative entre les sexes plus dans la mesure du rendement et les rapports du ministère pour expliquer comment les résultats prévus contribuent à la réalisation des priorités pangouvernementales que sont l'égalité des sexes, la diversité et l'inclusion.

De plus, le Secrétariat effectuera une évaluation ministérielle de l'Agence du revenu du Canada et un examen horizontal des programmes axés sur les compétences, et mettra sur pied une équipe centrale d'évaluation du rendement chargée de réaliser des évaluations du rendement des programmes en innovation

Résultat ministériel 2 : Les propositions au Conseil du Trésor contiennent des renseignements qui aident le Cabinet à prendre des décisions

Contexte : Le SCT collabore avec les ministères afin qu'ils présentent clairement les détails, les coûts et les risques dans leurs présentations au Conseil du Trésor. Ce travail permet d'aider le président à respecter l'engagement prévu dans sa lettre de mandat consistant à renforcer la surveillance des fonds publics.

Résultats pour 2017-2018 : En 2017-2018, le SCT a examiné le degré auquel les présentations au Conseil du Trésor divulguaient de manière transparente le risque financier. Il a constaté que 13 % d'elles le faisaient. Ce résultat va dans le même sens que les constatations d'une analyse comparative externe de 2016 portant sur la maturité des estimations des coûts au gouvernement du Canada, qui a révélé que la divulgation du risque financier constitue un point particulier à améliorer. Pour donner suite à cette étude, le SCT élabore actuellement un nouveau document d'orientation à l'intention des ministères sur la présentation de renseignements sur les coûts. Le nouveau document d'orientation visera particulièrement l'élaboration d'estimations des coûts exhaustives et bien documentées. Par exemple, il aidera les ministères à cerner et à consigner les hypothèses quant à l'établissement des coûts, ce qui les aidera à mieux cerner et communiquer les risques financiers. Ce document d'orientation devrait conduire à une amélioration de ce résultat.

Résultat ministériel 3 : Les initiatives prévues au budget sont approuvées aux fins d'une mise en œuvre rapide

Contexte : Le SCT facilite la mise en œuvre des initiatives du budget en rendant celui-ci et le budget des dépenses plus cohérents et mieux harmonisés. Ce travail aide aussi le président à respecter les engagements suivants prévus dans sa lettre de mandat :

- ▶ renforcer la surveillance des fonds publics;
- ▶ améliorer la clarté et la cohérence des rapports financiers.



Résultats pour 2017-2018 : En 2017-2018, 40 % des initiatives du budget fédéral de 2017 ont fait partie du prochain document disponible sur le budget des dépenses. Même si ce pourcentage était en baisse par rapport à l'année précédente (66 % des initiatives du budget fédéral de 2016), le gouvernement a présenté, et la Chambre des communes a adopté, des changements au Règlement de la Chambre des communes en vue de rendre possible une meilleure harmonisation entre le budget et le budget des dépenses.

Ces changements, qui sont en vigueur pour toute la durée de cette législature, permettent de déposer le budget principal des dépenses d'ici le 16 avril afin d'y intégrer les mesures du budget fédéral dans la mesure du possible. En raison des changements, en 2018-2019 et en 2019-2020, le SCT devrait pouvoir atteindre sa cible consistant à faire en sorte que 100 % des initiatives du budget fassent partie du prochain budget des dépenses disponibles.

Résultat ministériel 4 : Les rapports sur les dépenses publiques sont clairs

Contexte : Le SCT prend des mesures visant à simplifier les plans ministériels et les rapports sur les résultats ministériels et à améliorer le contenu et la fonctionnalité de l'[InfoBase du GC](#)^v. Ce travail permet d'aider le président à respecter l'engagement prévu dans sa lettre de mandat consistant à améliorer les rapports au Parlement.

Résultats pour 2017-2018 : En 2017-2018, 77 % des utilisateurs de l'[InfoBase du GC](#)^{vi} ont trouvé les renseignements sur les dépenses qu'ils voulaient obtenir. L'outil renferme des années de données gouvernementales sur les finances, les personnes et les résultats, rassemblant ainsi des renseignements qui étaient jadis répartis dans plus de 500 rapports gouvernementaux, comme les Comptes publics, le budget principal des dépenses et les plans ministériels. Ces renseignements sont désormais présentés d'une manière qui facilite l'analyse et la compréhension approfondie, par les Canadiens, de la façon dont les ressources gouvernementales sont utilisées.

Le SCT recueille également des données sur la mesure dans laquelle les personnes qui consultent en ligne les documents de planification et de préparation de rapports ont estimé l'information utile. Il rendra compte du résultat dans le Rapport sur les résultats ministériels de 2018-2019.

Résultats atteints

Résultats ministériels	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016
Les ministères obtiennent des résultats mesurables	Pourcentage des indicateurs de résultats ministériels pour	80 %	31 mars 2019	65 ^a %	69 %	Non disponibles



Résultats ministériels	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016
	lesquels les cibles sont atteintes					
Les propositions au Conseil du Trésor renferment des renseignements utiles à la prise de décision des ministres du Cabinet	Mesure dans laquelle les présentations au Conseil du Trésor indiquent de manière transparente le risque financier	À déterminer	À déterminer	13 % ^a	Non disponibles (nouvel indicateur)	Non disponibles
Les initiatives budgétaires sont approuvées aux fins d'une mise en œuvre rapide	Pourcentage d'initiatives budgétaires incluses dans le prochain budget des dépenses	100 %	31 mai 2018	40 % pour le budget fédéral de 2017	66 %	Non disponibles
Les rapports sur les dépenses publiques sont clairs	Mesure dans laquelle les utilisateurs d'InfoBase du GC ont trouvé l'information recherchée au sujet des dépenses	À déterminer	31 mars 2019	77 %	Non disponibles	Non disponibles
	Mesure dans laquelle les personnes qui consultent en ligne les documents de planification et de préparation de rapports ont estimé l'information utile	À déterminer	31 mars 2019	Un sondage auprès des utilisateurs a été mis en œuvre avec le dépôt des plans ministériels de 2018-2019 Les résultats seront déclarés dans le Rapport sur les résultats ministériels de 2018-2019 (automne 2019)	Non disponibles (nouvel indicateur)	Non disponibles

- a. Ce résultat s'applique à environ 95 % des ministères qui communiquent les résultats dans leurs rapports ministériels sur les résultats. Au moment de la finalisation du présent rapport, le SCT travaillait encore avec certains ministères pour clarifier leurs résultats.
- b. D'après un échantillon représentatif de présentations au Conseil du Trésor de 2017-2018. Une évaluation cotée de ces présentations a été réalisée à l'aide des 5 critères suivants : Les hypothèses sous-jacentes ont-elles été divulguées? Les hypothèses sous-jacentes sont-elles raisonnables? A-t-on effectué une analyse de la sensibilité? L'analyse de la sensibilité était-elle appropriée? Divulgue-t-elle les risques financiers contrôlables par opposition à ceux qui sont incontrôlables? Parmi les présentations examinées, 13 % respectaient 4 des 5 critères.



Ressources financières budgétaires (dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2017-2018
3 596 236 789	3 596 236 789	1 090 978 606	42 055 064	-3 554 181 725

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Équivalents temps plein prévus 2017-2018	Équivalents temps plein réels 2017-2018	Écart (équivalents temps plein réels moins équivalents temps plein prévus) 2017-2018
319	302	-17

L'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles relatives à cette responsabilité essentielle est principalement attribuable à la façon dont les fonds pangouvernementaux sont transférés entre le SCT et les autres organismes gouvernementaux. Chaque année, le SCT intègre à ses niveaux de référence des fonds destinés à être transférés à d'autres organisations gouvernementales lorsque des critères précis approuvés par le Conseil du Trésor sont remplis. Si ces fonds sont requis, ils sont transférés au ministère approprié. S'ils ne sont pas requis, le solde inutilisé revient au cadre financier à la fin de l'exercice et est reporté comme un montant inutilisé du SCT. Aucune dépense réelle n'est engagée par le SCT à partir des fonds pangouvernementaux.

Des renseignements sur les finances, les ressources humaines et le rendement pour le Répertoire des programmes du SCT sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)^{vii}.

Leadership administratif

Description

- ▶ Diriger les initiatives pangouvernementales.
- ▶ Élaborer des politiques et établir l'orientation stratégique pour l'administration du gouvernement concernant :
 - › la prestation de services;
 - › l'accès à l'information du gouvernement;
 - › la gestion des actifs, des finances, de l'information et de la technologie.



Résultats

En 2017-2018, le SCT a cherché à obtenir 5 résultats dans l'exercice de sa responsabilité de leadership administratif.

Résultat ministériel 1 : Les Canadiens ont un accès rapide aux renseignements du gouvernement

Contexte : Le SCT collabore avec les ministères afin de fournir aux Canadiens un accès rapide à l'information du gouvernement. Ce travail permet d'aider le président à respecter les engagements suivants prévus dans sa lettre de mandat :

- ▶ accroître l'ouverture du gouvernement;
- ▶ rendre les données gouvernementales accessibles en format numérique.

Résultats pour 2017-2018 : En 2017-2018, le SCT a aidé les ministères à publier 1 807 nouveaux jeux de données sur le site ouvert.canada.ca^{viii}. Il a également aidé les ministères à publier un total de 456 136 divulgations proactives, une augmentation de 240 % par rapport à 2016-2017. Par contre, les objectifs de réponses rapides aux demandes d'accès à l'information et aux demandes de renseignements personnels n'ont pas été atteints.

En 2017-2018, le président du Conseil du Trésor et le ministre du Gouvernement numérique a proposé des modifications destinées à moderniser [la Loi sur l'accès à l'information](#)^{ix}. Certaines de ces modifications visent à améliorer le fonctionnement des services de demandes liées à l'accès à l'information et aux renseignements personnels. Le SCT examine également d'autres mesures qui pourraient aider les institutions à améliorer la rapidité des réponses.

Résultat ministériel 2 : La prestation des services gouvernementaux répond aux besoins des Canadiens

Contexte : Le SCT collabore avec les ministères afin qu'ils puissent améliorer et simplifier leurs services ainsi que mieux répondre aux besoins des Canadiens. Ce travail permet d'aider le président à respecter l'engagement prévu dans sa lettre de mandat consistant à améliorer la prestation des services gouvernementaux.

Résultats pour 2017-2018 : Les cibles en matière d'amélioration de la prestation de services n'ont pas encore été atteintes. Le pourcentage des services prioritaires qui ont respecté les normes de service a chuté, passant de 85 % en 2016-2017 à 70 % en 2017-2018. Il est donc inférieur à la cible de 80 %. Cette chute s'est produite alors que le SCT collaborait avec les ministères en vue d'établir de nouvelles normes de service plus exigeantes qui s'harmonisent mieux avec les attentes des Canadiens. Le SCT collabore également avec les ministères afin d'établir la cible prévoyant que 70 % des services prioritaires soient disponibles d'ici 2020 (ce taux est actuellement de 62 %), en plus d'établir la cible future de 60 % de satisfaction des clients à l'égard de la prestation des services gouvernementaux (ce taux est actuellement de 58 %).



Le SCT collabore avec les ministères dans le but d'améliorer les résultats dans ce domaine en continuant de mettre en œuvre la [Politique sur les services](#)^x du Conseil du Trésor et la [Stratégie relative aux services du gouvernement du Canada](#)^{xi}, ainsi qu'en fournissant aux ministères une capacité directe d'améliorer les services par l'entremise du [Service numérique canadien](#)^{xii}.

Résultat ministériel 3 : Le gouvernement promeut la bonne gestion des finances et des actifs

Contexte : Le SCT collabore avec les ministères afin qu'ils améliorent leurs pratiques de gestion des actifs et des finances. Ce travail aide le président à respecter l'engagement prévu dans sa lettre de mandat consistant à adopter une approche plus moderne quant à la fonction de contrôle.

Résultats pour 2017-2018 : En 2017-2018, 97 % des ministères ont évalué tous les contrôles internes à l'égard des rapports financiers dans les secteurs de risque élevé. Chaque année, les ministères restructurent, mettent en œuvre et surveillent les systèmes de contrôles internes. Ce résultat a dépassé la cible de 90 % du SCT.

En 2017-2018, le SCT a instauré un nouvel indicateur qui montrait que 80 % des ministères entretiennent et gèrent efficacement leurs actifs pendant leur cycle de vie. Ce résultat de référence était inférieur à la cible de 90 % et était fondé sur un petit échantillon de seulement 10 ministères. Par conséquent, le SCT examine actuellement les données et la méthode afin d'améliorer la façon dont il mesure la gestion des actifs fédéraux.

Résultat ministériel 4 : La technologie améliore l'efficacité des opérations gouvernementales

Contexte : Le SCT collabore avec les ministères afin de les aider à concevoir et à mettre en place des solutions opérationnelles numériques qui sont sécurisées, fiables, accessibles et agiles.

Résultats pour 2017-2018 : Les résultats relatifs à l'efficacité de la technologie du gouvernement sont mitigés.

La satisfaction des ministères à l'égard de la santé de la technologie de l'information du gouvernement s'est améliorée, passant d'un taux de 37 % en 2016-2017 à un taux de 51 % en 2017-2018, venant dépasser la cible de 50 % du SCT.

Le rendement de la gestion des cyberrisques s'est aussi amélioré. En 2017-2018, le SCT a déterminé que les cyberrisques étaient gérés efficacement pour 93 % des systèmes de la technologie de l'information du gouvernement, une hausse par rapport au résultat de 82 % de l'exercice précédent. Le SCT rapproche donc régulièrement sa cible de 100 %.

Il faut toutefois en faire plus pour réduire le nombre d'interruptions qui touchent les systèmes de la technologie de l'information du gouvernement. En 2017-2018, 21 % seulement des ministères soutenus par Services partagés Canada ont connu moins de 3 interruptions importantes touchant des systèmes clés. Dans le cadre du [Plan stratégique du gouvernement du Canada pour la gestion](#)

de l'information et la technologie de l'information^{xiii}, on s'efforce d'améliorer les processus de gestion des services et de remplacer les technologies vieillissantes. Ce travail permettra d'éviter une partie des interruptions, de faciliter une résolution plus rapide des interruptions et de réduire le nombre d'interruptions liées aux composantes défectueuses de l'infrastructure. Le SCT examine également la cible liée à cet indicateur (qui est actuellement de 100 %) et peut l'ajuster afin qu'elle demeure ambitieuse, mais qu'elle soit plus réaliste.

Résultat ministériel 5 : Le gouvernement fait preuve de leadership en réduisant les émissions de carbone de ses opérations

Contexte : Le SCT collabore avec les ministères dans le but d'effectuer la transition vers les opérations gouvernementales à faibles émissions de carbone, résistantes aux changements climatiques et écologiques, en plus de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ce travail soutient l'objectif de la [Stratégie fédérale de développement durable](#)^{xiv} d'un gouvernement à faibles émissions de carbone.

Résultats pour 2017-2018 : Le SCT a continué de viser la cible consistant à réduire les émissions de gaz à effet de serre du gouvernement de 40 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030. En 2016-2017, les émissions ont été réduites de 28 % par rapport aux niveaux de 2005. Les résultats de 2017-2018 sont toujours en cours de collecte et de validation. Les résultats seront déclarés dans l'[InfoBase du GC](#)^{xv} en décembre 2018 et dans le plan ministériel 2019-2020. Le SCT dirige la [Stratégie pour un gouvernement vert](#)^{xvi}, qui précise les principales mesures que prend le gouvernement afin d'atteindre la cible de réduction des émissions pour 2030 et la nouvelle cible établie dans la Stratégie consistant à réduire les émissions des opérations gouvernementales de 80 % d'ici 2050 par rapport au niveau de 2005.

Résultats atteints

Résultats ministériels	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016
Les Canadiens ont un accès rapide à l'information gouvernementale	Nombre de jeux de données accessibles au public	800 nouveaux jeux de données	31 mars 2018	1 807 nouveaux jeux de données publiés (12 039 jeux de données non géospatiales totaux disponibles en 2017-2018 sur ouvert.canada.ca)	2 079 nouveaux jeux de données publiés (10 232 jeux de données non géospatiales totaux disponibles en 2016-2017 sur ouvert.canada.ca)	192 nouveaux jeux de données publiés (environ 8 300 jeux de données non géospatiales totaux disponibles en 2015-2016 sur ouvert.canada.ca)



Résultats ministériels	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016
	Pourcentage des demandes d'accès à l'information pour lesquelles une réponse a été donnée dans les délais fixés	80 %	31 mars 2018	76 %	80,7 %	86 %
	Pourcentage des demandes de renseignements personnels pour lesquelles une réponse a été donnée dans les délais fixés	80 %	31 mars 2018	75 %	80,4 %	80 %
La prestation de services du gouvernement répond aux besoins des Canadiens	Pourcentage des services prioritaires du gouvernement du Canada offerts en ligne	70 %	31 mars 2020	62 %	Non disponibles (nouvel indicateur)	Non disponibles
	Mesure dans laquelle les clients sont satisfaits de la prestation de services du gouvernement du Canada	60 %	À déterminer	58 %	Cette question n'a pas été posée aux Canadiens en 2016-2017	Cette question n'a pas été posée aux Canadiens en 2015-2016
	Pourcentage des services prioritaires répondant aux normes de service	80 %	31 mars 2018	70 %	85 %	Non disponibles
Le gouvernement promeut la bonne gestion des finances et des actifs	Pourcentage des ministères qui maintiennent et gèrent efficacement leurs actifs durant leur cycle de vie	90 %	31 mars 2018	80 %	Non disponibles (nouvel indicateur)	Non disponibles

Résultats ministériels	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016
	Pourcentage des ministères qui ont évalué tous les contrôles internes à l'égard des rapports financiers dans les secteurs à risque élevé et qui restructurent, mettent en œuvre et surveillent chaque année les systèmes concernant les contrôles internes	90 %	31 mars 2018	97 %	94 %	77 % des 35 ministères évalués étaient rendus à l'étape de la surveillance continue (avaient examiné leurs contrôles principaux au moins une fois)
La technologie accroît l'efficacité des activités du gouvernement	Mesure dans laquelle les ministères sont satisfaits de l'état de la technologie de l'information du gouvernement, exprimée en pourcentage	50 %	À déterminer	51 %	37 %	Non disponibles
	Pourcentage des systèmes de technologie de l'information pour lesquels les cyberrisques sont gérés efficacement	100 %	À déterminer	93 %	82 %	69 % (selon une évaluation du Cadre de responsabilisation de gestion 2015-2016, des applications essentielles à la mission qui sont actuellement utilisées)
	Pourcentage des ministères où moins de 3 pannes importantes par année se produisent et ont des répercussions sur des systèmes clés	100 %	À déterminer	21 % ^a	Non disponibles (nouvel indicateur)	Non disponibles
Le gouvernement fait preuve de	Niveau global des émissions de gaz	Réduction de 40 %	31 mars 2030	Données seront disponibles dans	28 %	24 %



Résultats ministériels	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016
leadership en adoptant des activités à faibles émissions de carbone	à effet de serre du gouvernement	par rapport à la base de référence de 2005		l'InfoBase du GC d'ici décembre 2018 et seront déclarés dans le plan ministériel 2019-2020 (printemps 2019)		

a D'après les 43 ministères et organismes pour lesquels Services partagés Canada offre un soutien de l'infrastructure.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2017-2018
61 764 271	61 764 271	120 038 058	103 822 405	42 058 134

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Équivalents temps plein prévus 2017-2018	Équivalents temps plein réels 2017-2018	Écart (équivalents temps plein réels moins équivalents temps plein prévus) 2017-2018
494	589	95

Des renseignements sur les finances, les ressources humaines et le rendement pour le Répertoire des programmes du SCT sont accessibles dans l'InfoBase du GC^{xvii}.

Employeur

Description

- ▶ Élaborer des politiques et établir l'orientation stratégique pour la gestion des personnes dans la fonction publique.
- ▶ Gérer la rémunération totale (y compris les pensions et avantages sociaux) et les relations de travail.
- ▶ Entreprendre des initiatives visant à améliorer le rendement à l'appui des efforts de recrutement et de maintien en poste.

Résultats

En 2017-2018, le SCT a cherché à obtenir 4 résultats dans l'exercice de sa responsabilité d'employeur.



Résultat ministériel 1 : La fonction publique est hautement performante

Contexte : Le SCT collabore avec les ministères dans le but d'améliorer le rendement des employés, d'offrir à ces derniers des possibilités de perfectionnement professionnel et de garantir que les services sont offerts conformément à la Loi sur les langues officielles. Ce travail aide le président à respecter l'engagement prévu dans sa lettre de mandat consistant à faire en sorte que tous les services fédéraux soient offerts en toute conformité avec la Loi.

Résultats pour 2017-2018 : Le SCT a atteint ses cibles dans ce domaine. En 2017-2018, 94,9 % des employés ont atteint leurs objectifs de rendement. De plus, les employés de la fonction publique indiquent de plus en plus que leur ministère met tout en œuvre pour appuyer le perfectionnement professionnel des employés (57 % en 2017 par rapport à 52 % en 2014). En outre, en 2017-2018, 92,6 % des organisations fédérales ont indiqué que les communications dans leurs bureaux désignés bilingues se faisaient « presque toujours » dans la langue officielle choisie par le public.

Résultat ministériel 2 : La fonction publique attire et maintient en poste une main-d'œuvre diversifiée

Contexte : Le SCT dirige des efforts visant à recruter et à maintenir en poste des fonctionnaires et à créer des milieux de travail diversifiés et inclusifs (par exemple, il met à l'essai des programmes de recrutement ciblé et mobilise les agents négociateurs sur des sujets liés à la diversité). Ces efforts soutiennent l'engagement du gouvernement de veiller à la parité entre les sexes et de faire en sorte qu'il y ait plus d'Autochtones, de membres des groupes de minorités visibles et de personnes handicapées qui occupent un poste de direction dans la fonction publique fédérale.

Troisième option de désignation de sexe dans le Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2017

Le [Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux](#)^{xviii} permet à la fonction publique fédérale de cerner ce qu'elle fait bien et ce qu'elle pourrait faire mieux dans le domaine de la gestion des personnes.

Afin de rendre le sondage plus inclusif, l'édition de 2017 comprenait, pour la première fois, une troisième option de désignation de sexe, en plus d'homme et de femme.

Tous les résultats sont [disponibles par sexe](#)^{xix}, ainsi que par d'[autres caractéristiques démographiques](#)^{xx}, ce qui signifie que le SCT et les ministères peuvent les analyser à l'aide d'une analyse comparative entre les sexes plus complète.

Résultats pour 2017-2018 : En ce qui concerne le fait d'attirer de nouveaux employés, en 2017-2018, 36 % des employés embauchés pour une période indéterminée avaient moins de 30 ans. Ce taux est semblable à celui de 2016-2017.



En ce qui concerne le maintien en poste des employés, le sentiment de satisfaction des employés à l'égard de leur travail a augmenté en 2017 :

- ▶ chez les employés en général : 77 %, soit une hausse par rapport à 74 % en 2014;
- ▶ chez les employés de moins de 30 ans, qui représentent la nouvelle génération de fonctionnaires : 78 %, soit une hausse par rapport à 74 % en 2014.

En ce qui concerne la diversité, en mars 2017, au niveau des cadres, la représentation des 3 groupes de l'équité en matière d'emploi (minorités visibles, femmes et personnes handicapées) était supérieure aux taux de disponibilité dans la population active³. Même si la représentation des Autochtones au niveau des cadres a augmenté, passant de 3,7 % en 2016 à 3,9 % en 2017, elle demeure inférieure au taux de disponibilité dans la population active. Le SCT comblera cet écart par l'entremise du Centre de diversité, d'inclusion et de mieux-être de la fonction publique, qu'il établit actuellement dans le but d'aider les ministères à créer des milieux de travail sécuritaires, sains, diversifiés et inclusifs.

Résultat ministériel 3 : Le mieux-être des employés est amélioré

Contexte : Le SCT dirige des efforts visant à améliorer le mieux-être des employés dans toute la fonction publique (par exemple, en fournissant des ressources, des outils et des services liés à la santé mentale aux organisations, aux gestionnaires et aux employés). Ces efforts permettent d'aider le président à respecter l'engagement prévu dans sa lettre de mandat consistant à s'assurer que la fonction publique est exempte de harcèlement et de violence sexuelle.

Résultats pour 2017-2018 : En 2017-2018, les résultats du mieux-être des employés étaient mitigés :

- ▶ le pourcentage des employés qui indiquent avoir été harcelés au travail au cours des deux dernières années a diminué par rapport à l'exercice précédent (18 % en 2017-2018 par rapport à 22 % en 2016-2017);
- ▶ le pourcentage des employés qui croient que leur milieu de travail est sain sur le plan psychologique a diminué par rapport à l'exercice précédent (56 % en 2017-2018 par rapport à 60 % en 2016-2017);
- ▶ la durée moyenne des congés d'invalidité de longue durée pour des raisons de santé mentale a augmenté de 12 % (passant de 2,65 ans en 2016-2017 à 2,97 ans en 2017-2018);
- ▶ les employés de diverses identités de genre déclarent généralement connaître plus d'expériences négatives en milieu de travail (par exemple, le harcèlement et les milieux de travail malsains sur le plan psychologique) que les employés qui s'identifient comme un homme ou une femme.

3. La disponibilité dans la population active désigne la disponibilité des personnes faisant partie des groupes désignés de l'équité en matière d'emploi, exprimée en pourcentage du bassin de main-d'œuvre duquel la fonction publique peut recruter.

Le SCT établit le Centre de diversité, d'inclusion et de mieux-être de la fonction publique en vue d'offrir un leadership et un soutien intégré aux ministères pour la création de milieux de travail plus sécuritaires, sains, diversifiés et inclusifs. De plus, il aide les ministères à élaborer leurs plans d'action dans le cadre de la [Stratégie pour la fonction publique fédérale sur la santé mentale en milieu de travail](#)^{xxi}. Il collabore en outre avec les agents négociateurs à la conception d'un nouveau programme de soutien du mieux-être des employés pour ces derniers.

Résultat ministériel 4 : Conditions d'emploi modernes

Contexte : Le SCT collabore avec les agents négociateurs en vue de créer des conditions d'emploi modernes pour les employés. Ce travail permet d'aider le président à respecter l'engagement prévu dans sa lettre de mandat consistant à négocier de bonne foi avec les syndicats du secteur public du Canada.

Résultats pour 2017-2018 : En 2017-2018, le SCT est parvenu à négocier 7 nouvelles conventions collectives dans le contexte de la ronde de négociation de 2014 à 2018. Au 31 mars 2018, le SCT avait conclu 23 des 27 conventions, qui s'appliquent à environ 97 % des employés syndiqués de l'administration publique centrale. De plus, en 2017-2018, la Commission des relations de travail et de l'emploi dans le secteur public n'a pas rendu de jugement de négociation de mauvaise foi contre le gouvernement du Canada.

En parallèle, le système de paye Phénix continue d'avoir un effet négatif sur les employés de la fonction publique. En 2017-2018, 69 % des employés de la fonction publique ont indiqué que leur paye ou une autre forme de rémunération avait été touchée par les problèmes du système. Des questions liées à Phénix ont également été l'objet de diverses actions en justice et de divers griefs individuels. Afin de contribuer à pallier cette situation, le SCT collabore avec :

- ▶ les ministères, pour réduire le temps qu'il faut pour traiter les principales opérations liées aux ressources humaines qui causent certains des problèmes de paye;
- ▶ Services publics et Approvisionnement Canada, dans le cadre d'une équipe intégrée des RH-à-Paye axée sur les efforts de stabilisation;
- ▶ les experts, les agents négociateurs et les fournisseurs de services technologiques, pour trouver une voie à suivre pour le nouveau système de paye;
- ▶ les agents négociateurs, pour aborder le moral et le stress des employés, de même que la meilleure voie à suivre pour traiter les plaintes et les griefs.



Résultats atteints

Résultats ministériels	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016
La fonction publique est hautement performante	Pourcentage des employés admissibles répondant aux objectifs de rendement	À déterminer	À déterminer	94,9 %	94,9 %	93,8 %
	Pourcentage des institutions où les communications avec le public dans les bureaux bilingues se font « presque toujours » dans la langue officielle choisie par le public	90 %	1er mars 2018	92,6 %	90,5 % ^a	84,5 %
	Pourcentage de tous les employés qui croient que leur ministère met tout en œuvre pour appuyer les employés dans leur perfectionnement professionnel	Plus de 52 %	1er mars 2018	57 %	Cette question n'a pas été posée aux employés en 2016-2017	Cette question n'a pas été posée aux employés en 2015-2016
La fonction publique attire et maintient en poste une main-d'œuvre diversifiée	Pourcentage des employés nommés pour une période indéterminée qui ont moins de 30 ans	À déterminer	À déterminer	36 %	37,3 %	32,7 %
	Pourcentage des employés qui ont moins de 30 ans et qui éprouvent un sentiment de satisfaction à l'égard de leur travail	À déterminer	À déterminer	78 %	Cette question n'a pas été posée aux employés en 2016-2017	Cette question n'a pas été posée aux employés en 2015-2016
	Pourcentage des employés qui éprouvent un sentiment de satisfaction à l'égard de leur travail	Plus de 74 %	1er mars 2018	77 %	Cette question n'a pas été posée aux employés en 2016-2017	Cette question n'a pas été posée aux employés en 2015-2016

Résultats ministériels	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016
	Pourcentage des cadres (par rapport à la disponibilité de l'effectif) qui appartiennent à un groupe de minorité visible	Plus de 9,5 %	31 mars 2018	Les données sont en cours de validation et d'analyse Les résultats seront déclarés dans le plan ministériel 2019-2020	10,2 % au 31 mars 2017	9,4 % au 31 mars 2016
	Pourcentage des cadres (par rapport à la disponibilité de l'effectif) qui sont des femmes	Plus de 47,8 %	31 mars 2018	Les données sont en cours de validation et d'analyse Les résultats seront déclarés dans le plan ministériel 2019-2020	48,0 % au 31 mars 2017	47,3 % au 31 mars 2016
	Pourcentage des cadres (par rapport à la disponibilité de l'effectif) qui sont autochtones	Plus de 5,2 %	31 mars 2018	Les données sont en cours de validation et d'analyse Les résultats seront déclarés dans le plan ministériel 2019-2020	3,9 % au 31 mars 2017	3,7 % au 31 mars 2016
	Pourcentage des cadres (par rapport à la disponibilité de l'effectif) qui sont des personnes handicapées	Plus de 2,3 %	31 mars 2018	Les données sont en cours de validation et d'analyse Les résultats seront déclarés dans le plan ministériel 2019-2020	5,2 % au 31 mars 2017	5,1 % au 31 mars 2016
Mieux-être accru chez les employés	Pourcentage des employés qui estiment travailler dans un milieu sain sur le plan psychologique	À déterminer	À déterminer	56 % ^b	60 %	Cette question n'a pas été posée aux employés en 2015-2016
	Pourcentage de la diminution de la durée du congé d'invalidité de longue durée lié à des problèmes de santé mentale ^c	À déterminer	À déterminer	2,97 (augmentation de 12 %)	2,65 ans	Non disponibles



Résultats ministériels	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016
	Pourcentage des employés qui indiquent qu'ils ont été victimes de harcèlement au travail au cours des deux dernières années	À déterminer	À déterminer	18 % ^d	22 %	Cette question n'a pas été posée aux employés en 2015-2016
	Pourcentage des employés qui indiquent que le harcèlement vécu est un commentaire ou un geste à caractère sexuel	À déterminer	À déterminer	1,8 %	Cette question n'a pas été posée aux employés en 2016-2017	Cette question n'a pas été posée aux employés en 2015-2016
Conditions d'emploi modernisées	Pourcentage de résultats de la Commission des relations de travail et de l'emploi dans la fonction publique qui confirment que le gouvernement du Canada négocie de bonne foi	100 %	1er mars 2018	Aucun cas de négociation de mauvaise foi	Aucun cas de négociation de mauvaise foi	Aucun cas de négociation de mauvaise foi

- a. Le résultat de 84 % déclaré pour 2016-2017 dans le Plan ministériel 2018-2019 du SCT a été mis à jour pour tenir compte des dernières données disponibles.
- b. Les résultats de 2017-2018 et de 2016-2017 sont fondés sur des sondages qui ont été réalisés à des moments différents de l'année, ce qui pourrait avoir contribué à la différence entre les résultats. À l'avenir, ces résultats seront fondés sur un sondage annuel réalisé au même moment chaque année.
- c. Avant de commencer un congé d'invalidité de longue durée, les employés doivent utiliser leurs congés de maladie accumulés. Les statistiques de cet indicateur tiennent uniquement compte de la durée des congés d'invalidité de longue durée.
- d. Voir la note de bas de tableau b.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2017-2018
2 793 646 260	2 793 646 260	3 686 180 264	3 568 437 380	774 791 120



Ressources humaines (équivalents temps plein)

Équivalents temps plein prévus 2017-2018	Équivalents temps plein réels 2017-2018	Écart (équivalents temps plein réels moins équivalents temps plein prévus) 2017-2018
422	435	13

Des renseignements sur les finances, les ressources humaines et le rendement pour le Répertoire des programmes du SCT sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)^{xxii}.

Surveillance réglementaire

Description

- ▶ Élaborer et surveiller des politiques visant à promouvoir de bonnes pratiques réglementaires.
- ▶ Examiner les règlements proposés afin de s'assurer qu'ils sont conformes aux exigences gouvernementales.
- ▶ Promouvoir la coopération en matière de réglementation entre administrations.

Résultats

En 2017-2018, le SCT a cherché à obtenir deux 2 résultats dans l'exercice de sa responsabilité de surveillance réglementaire.

Résultat ministériel 1 : Les pratiques et les processus réglementaires du gouvernement sont ouverts, transparents et fondés sur des éléments probants

Contexte : Le SCT promeut des pratiques et des processus réglementaires ouverts, transparents et fondés sur des données probantes afin de protéger et de faire avancer la santé, la sécurité et l'environnement des Canadiens, en plus de créer les conditions d'une économie novatrice et prospère.

Résultats pour 2017-2018 : En 2017-2018, le SCT a connu un bon rendement dans ce domaine. Le public a été consulté sur 97 % des règlements ayant des répercussions publiques ayant été publiés. De plus, 99 % des projets de règlement comprenaient une évaluation des répercussions appropriée (y compris, par exemple, l'analyse coûts-avantages). De plus, le système de réglementation du Canada a maintenu son classement élevé à l'échelle internationale, comme l'indiquent les [Perspectives de l'OCDE sur la politique de réglementation 2018](#)^{xxiii} (en anglais seulement).



Résultat ministériel 2 : Bonne coopération en matière de réglementation entre administrations

Contexte : Le SCT promeut la coopération en matière de réglementation entre les administrations en vue d'appuyer les intérêts de l'industrie, des consommateurs et des organismes de réglementation, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale.

Résultats pour 2017-2018 : En 2017-2018, le SCT a atteint sa cible visant à s'assurer que les organismes de réglementation tiennent compte de la coopération en matière de réglementation dans leurs projets de règlement d'importance, s'il y a lieu. Le SCT n'a toutefois pas atteint sa cible consistant à augmenter le nombre de programmes de réglementation munis d'un plan de travail sur la coopération en matière de réglementation. De nouveaux plans de travail seront créés en 2018-2019 par l'entremise de nouveaux forums de coopération en matière de réglementation que le SCT met actuellement sur pied. Ces forums comprennent le Forum de coopération en matière de réglementation, établi dans le cadre de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne, et la Table nationale de conciliation et de coopération en matière de réglementation, établie dans le cadre de l'Accord de libre-échange canadien.

Directive du Cabinet sur la réglementation

En 2017-2018, le SCT a lancé des consultations publiques sur des changements à la politique sur la réglementation fédérale. Les changements visent :

- à renforcer les exigences relatives à la participation rapide des intervenants, à la coopération et à l'harmonisation en matière de réglementation, aux examens obligatoires des stocks, à l'analyse comparative entre les sexes plus, aux consultations des peuples autochtones et à l'évaluation des impacts environnementaux;
- à entretenir des outils importants pour réduire au minimum le fardeau de l'entreprise, y compris les petites entreprises.

Résultats atteints

Résultats ministériels	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016
Les pratiques et les processus réglementaires du gouvernement sont transparents et reposent sur des données probantes	Classement du système de réglementation canadien par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)	Le Canada vient au 5 ^e rang parmi les pays participants de l'OCDE.	Décembre 2018 ^a	<p>Dans le rapport de 2018, le classement du Canada parmi les 38 pays membres de l'OCDE, les pays en voie d'adhésion et l'Union européenne était le suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3e au chapitre de la participation des intervenants • 4e au chapitre de la réalisation d'études 	Le classement de l'OCDE suit un cycle de 3 ans. Le prochain résultat sera déclaré dans le plan ministériel 2019-2020 (printemps 2019).	Des 35 pays qui figurent dans le rapport de 2015, le Canada s'est classé 3e au chapitre de la mobilisation des intervenants, 4e au chapitre de l'étude de l'incidence de la réglementation et 4e au chapitre de l'évaluation après coup.

Résultats ministériels	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016
				d'impact de la réglementation <ul style="list-style-type: none"> 5e à égalité au chapitre de l'évaluation ex post 		
	Pourcentage des initiatives de réglementation ^b faisant état des consultations préliminaires publiques menées avant la première publication	90 %	Avril 2018	97 %	Non disponibles (nouvel indicateur à compter de 2016-2017)	Non disponibles
	Pourcentage des projets de règlement ^c accompagnés d'une étude d'impact pertinente (par exemple, l'analyse coûts -avantages)	90 %	Avril 2018	99 %	Non disponibles (nouvel indicateur à compter de 2016-2017)	Non disponibles
Bonne coopération en matière de réglementation entre les administrations	Nombre de programmes fédéraux de réglementation munis d'un plan de travail sur la coopération en matière de réglementation	25	Avril 2018	Il existe des plans de travail pour 23 programmes de réglementation fédéraux	Il existe des plans de travail pour 23 programmes de réglementation fédéraux	Il existe des plans de travail pour 23 programmes de réglementation fédéraux
	Pourcentage des projets de règlement importants (par exemple, incidence élevée et moyenne) qui prennent en compte, s'il y a lieu, la coopération en matière de réglementation	90 %	Avril 2018	100 %	Non disponibles (nouvel indicateur à compter de 2016-2017)	Non disponibles

- La date à laquelle il faut atteindre cette cible a été indiquée incorrectement comme avril 2018 dans le plan ministériel 2017-2018. Cette date a été corrigée en fonction du calendrier de publication de l'OCDE pour ce document.
- Exclut les règlements sur l'appareil gouvernemental et les règlements qui mettent en œuvre des obligations internationales et qui sont donc non discrétionnaires, de même que les règlements qui sont purement techniques ou administratifs et qui n'ont aucune incidence sur le public.
- Exclut les règlements prévoyant des changements à l'appareil gouvernement ou des modifications diverses qui sont purement techniques ou administratifs et qui n'ont aucune incidence sur le coût.



Ressources financières budgétaires (dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2017-2018
4 663 000	4 663 000	6 664 370	5 983 551	1 320 551

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Équivalents temps plein prévus 2017-2018	Équivalents temps plein réels 2017-2018	Écart (équivalents temps plein réels moins équivalents temps plein prévus) 2017-2018
33	40	7

Des renseignements sur les finances, les ressources humaines et le rendement pour le Répertoire des programmes du SCT sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)^{xxiv}.

Services internes

Description

On entend par Services internes les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services de soutien aux programmes ou qui sont requis pour respecter les obligations d'une organisation. Les Services internes renvoient aux activités et aux ressources de 10 catégories de services distinctes qui soutiennent l'exécution de programmes dans l'organisation, sans égard au modèle de prestation des Services internes du ministère. Les 10 catégories de service sont : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services de la technologie de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

Résultats

En 2017-2018, le SCT a été désigné comme l'un des 100 meilleurs employeurs du Canada pour la deuxième année de suite et comme l'un des meilleurs employeurs de la région de la capitale nationale.

Il y est parvenu en continuant d'améliorer ses services internes et de soutenir son effectif. Par exemple, en 2017-2018, le SCT a accompli ce qui suit.

- ▶ Il a soutenu la planification efficace et transparente de l'effectif en élaborant la stratégie d'acquisition des talents, qui vise à attirer les personnes talentueuses à haut rendement et à promouvoir le recrutement respectant l'équité en matière d'emploi. Le SCT a aussi relancé avec succès sa campagne de recrutement d'analystes afin d'attirer de nouveaux talents diversifiés.
- ▶ Il a appuyé la mobilité de l'effectif en lançant le projet pilote des agents libres du Canada au SCT, qui donne à certains fonctionnaires l'occasion d'organiser de courtes affectations qui correspondent à leurs compétences et à leurs intérêts.
- ▶ Il a investi dans l'apprentissage et le perfectionnement des employés, par exemple, en lançant la feuille de route de l'apprentissage du SCT, visant à fournir aux employés une liste personnalisée d'occasions d'apprentissage et en rationalisant le processus d'inscription aux formations linguistiques.
- ▶ Il a lancé le Plan d'action pour le mieux-être afin de soutenir les efforts visant à aborder des questions comme la santé et le mieux-être des employés, la conciliation travail-vie, la charge de travail ainsi que le harcèlement et la discrimination.
- ▶ Il a établi le Programme de gestion des cas de l'incapacité et du retour au travail afin d'offrir aux employés et aux gestionnaires des renseignements, une orientation et un soutien individualisés, opportuns et complets dans le but de prévenir ou de gérer les absences du travail prolongées attribuables aux maladies, aux blessures ou à l'incapacité, en plus de soutenir des stratégies de retour efficace au travail.
- ▶ Il a achevé la phase II de l'initiative de renouvellement et de transformation du milieu de travail du SCT, lancée en 2011, afin de réduire l'empreinte du SCT pour la faire passer de 11 sites dans toute la région de la capitale nationale à 2 lieux de travail modernes.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2017-2018
85 551 044	85 551 044	95 020 219	86 603 603	1 052 559



Ressources humaines (équivalents temps plein)

Équivalents temps plein prévus 2017-2018	Équivalents temps plein réels 2017-2018	Écart (équivalents temps plein réels moins équivalents temps plein prévus) 2017-2018
607	605	-2



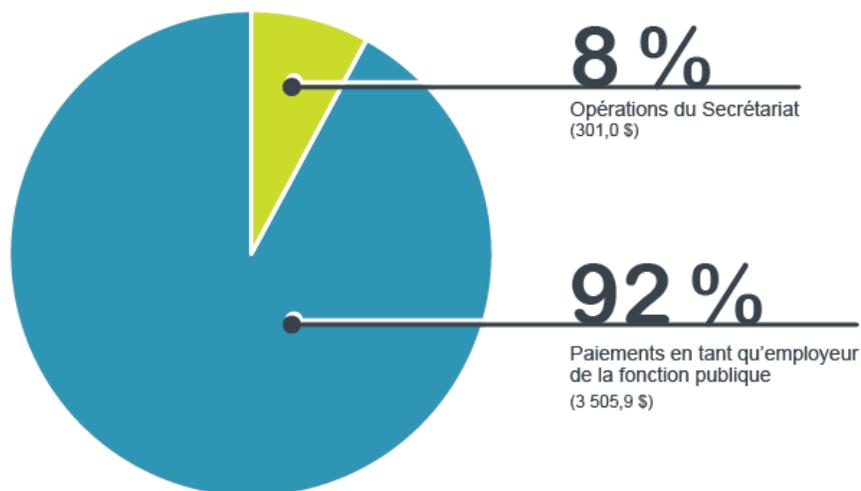
Analyse des tendances en matière de dépenses et de ressources humaines

Dépenses réelles

Ventilation des dépenses du ministère

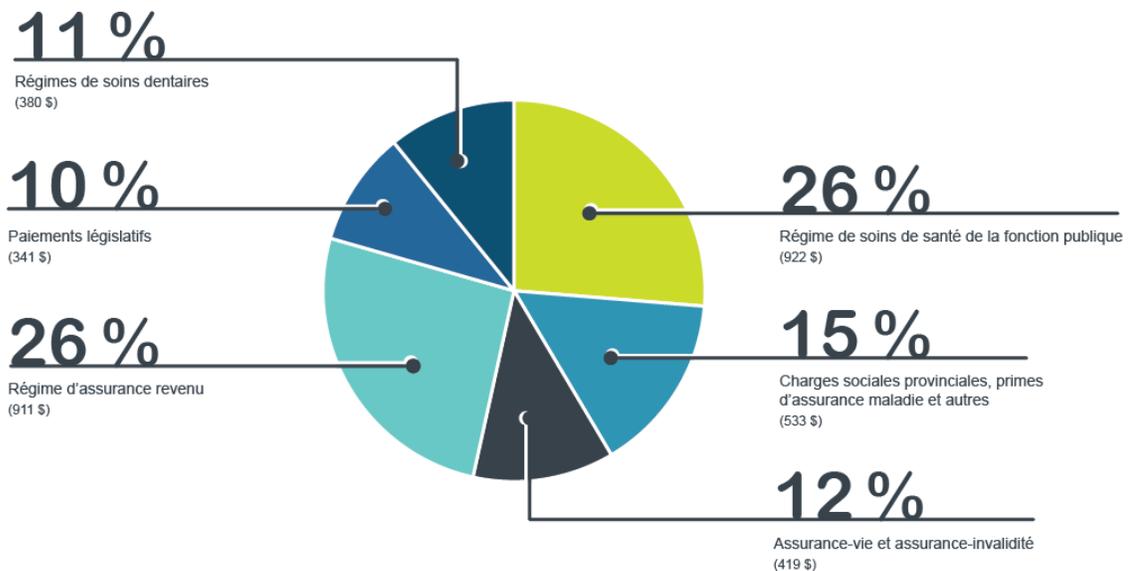
En 2017-2018, les dépenses totales du SCT se sont élevées à 3 807 millions de dollars. La figure 2 montre une ventilation des dépenses par catégorie. Environ 8 % des dépenses étaient liées aux opérations. Les autres étaient liées aux paiements en tant qu'employeur de la fonction publique, que le SCT verse en sa qualité d'employeur de l'administration publique centrale.

Figure 2 : Dépenses réelles du SCT, 2017-2018, par catégorie (millions)



La figure 3 montre une ventilation des dépenses du SCT, d'environ 3 506 millions de dollars, en paiements à titre d'employeur de la fonction publique. Ces paiements englobent, pour l'administration publique centrale, la part des régimes de prestations des employés et des pensionnés qui est assumée par l'employeur; les cotisations d'assurance-maladie provinciales et les autres charges sociales, de même que les paiements législatifs⁴, qui se rapportent surtout aux pensions.

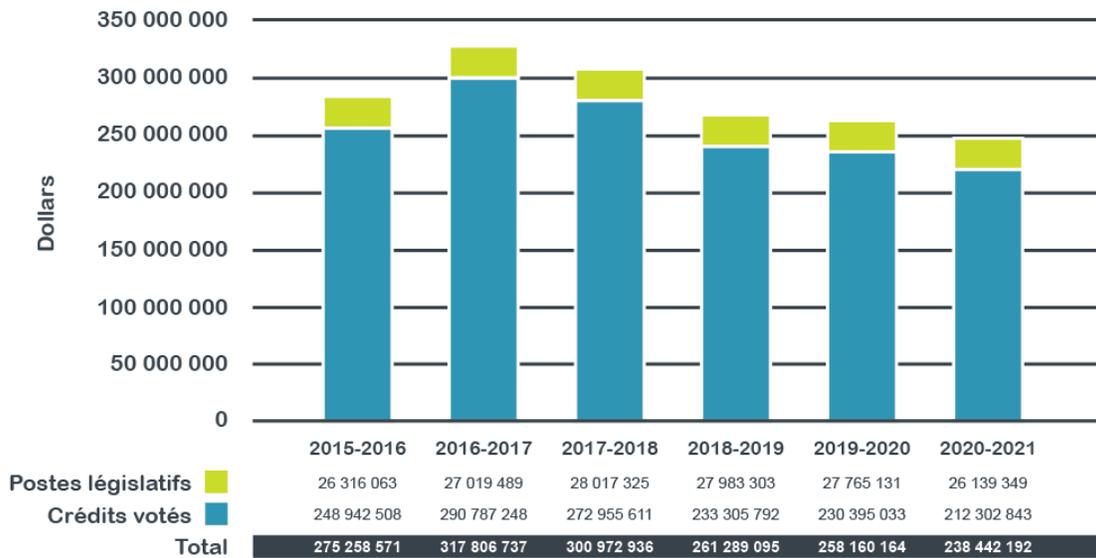
Figure 3 : SCT, paiements à titre d'employeur de la fonction publique, dépenses réelles, 2017-2018 (millions)



4. Les paiements législatifs englobent les cotisations de l'employeur en vertu de la Loi sur la pension de la fonction publique, la Loi sur la mise au point des pensions du service public et d'autres lois sur les pensions, ainsi que les cotisations de l'employeur en vertu de la Loi sur l'assurance-emploi.

La figure 4 montre les dépenses de fonctionnement du SCT au fil du temps. Les dépenses de fonctionnement comprennent les salaires des employés du SCT, les coûts non salariaux associés à l'exécution des programmes et les postes législatifs se rapportant aux cotisations de l'employeur aux régimes d'avantages sociaux des employés du SCT.

Figure 4 : Graphique des tendances relatives aux dépenses du Ministère pour les opérations (crédit 1)⁵



L'augmentation de 43 millions de dollars entre 2015-2016 et 2016-2017 s'expliquait surtout par la mise en œuvre des initiatives du SCT prévues dans le budget fédéral de 2016, ainsi que par les plans visant à améliorer l'accès à l'information, à élaborer une stratégie de services privilégiant les clients et à élargir les données ouvertes dans tout le gouvernement du Canada. De plus, un financement ponctuel a été reçu à même le cadre financier conjointement avec les contributions ministérielles afin de faire avancer l'Initiative pangouvernementale de transformation des fonctions habilitantes.

5. Crédit 1 : Dépenses de programmes

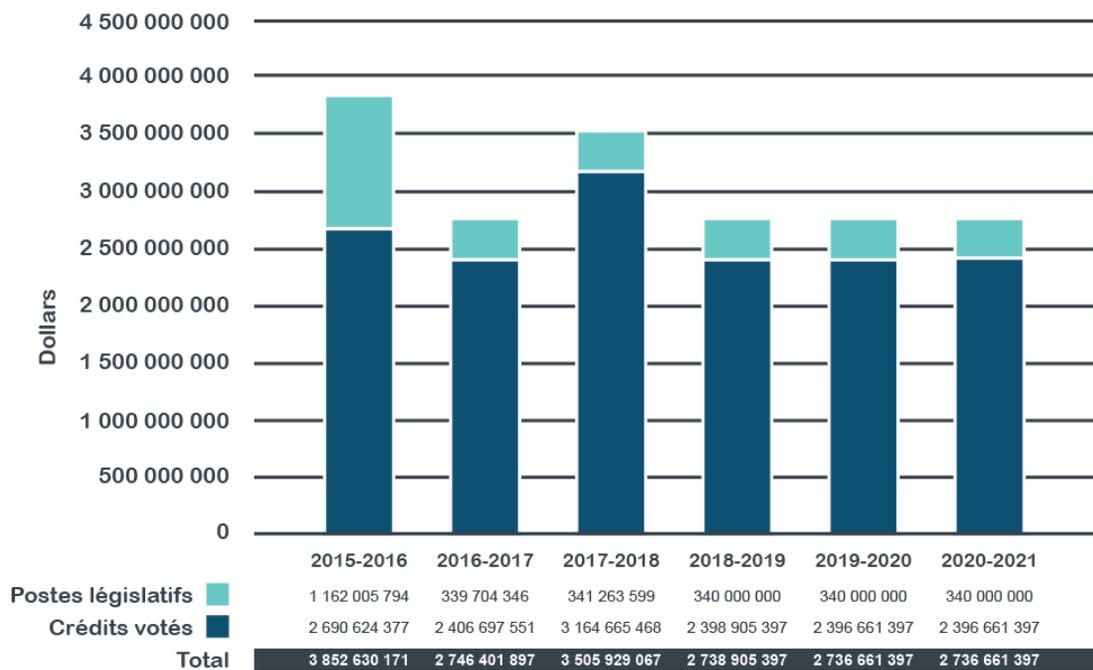


Le financement ponctuel lié au budget fédéral de 2016 qui a été reçu en 2016-2017 pour accélérer l'Initiative de transformation des fonctions habilitantes a été temporisé en 2017-2018, ce qui a conduit à une diminution de 17 millions de dollars. Les niveaux réduits de contributions ministérielles pour cette initiative et la temporisation de la majeure partie du financement de la phase II de l'Initiative du renouvellement du milieu de travail sont en outre venus réduire les dépenses prévues de 40 millions de dollars en 2018-2019.

Une diminution de 20 millions de dollars est projetée en 2020-2021 sous l'effet de la transition du financement du Programme de classification et alors que les mandats du Service numérique canadien et du Conseil de coopération en matière de réglementation devront être renouvelés.

La figure 5 montre les dépenses du SCT liées aux paiements à titre d'employeur de la fonction publique, au fil du temps, pour l'administration de la fonction publique.

Figure 5 : Graphique des tendances relatives aux dépenses du Ministère pour les paiements à titre d'employeur de la fonction publique (crédit 20)⁶



6. Crédit 20 : Assurances de la fonction publique



La diminution des dépenses de 1 106 millions de dollars de 2015-2016 à 2016-2017 est en grande partie attribuable au paiement ponctuel effectué en 2015-2016 pour le rajustement actuariel et le Régime d'assurance-revenu militaire, ainsi qu'un paiement spécial versé en 2015-2016 dans le Compte de pension de retraite de la fonction publique afin de remédier aux insuffisances.

L'augmentation des dépenses de 760 millions de dollars enregistrée de 2016-2017 à 2017-2018 s'explique en grande partie par un paiement complémentaire au Régime d'assurance-revenu militaire en 2017-2018 et par l'augmentation des coûts de l'employeur à la suite de la mise en œuvre des conventions collectives ratifiées en 2017.

Les niveaux de référence approuvés (votés) pour 2018-2019 et au-delà sont d'environ 765 millions de dollars inférieurs aux dépenses réelles en 2017-2018. Les dépenses prévues en 2018-2019 excluent les allocations en attente du budget fédéral de 2018 pour diverses initiatives, comme les besoins de financement pour le Régime d'assurance-revenu militaire et d'autres avantages sociaux de la fonction publique.

Sommaire du rendement budgétaire pour les responsabilités essentielles et les services internes (dollars)

Responsabilités essentielles et Services internes	Budget principal des dépenses 2017-2	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Crédits totaux disponibles 2017-2018	Dépenses réelles (crédits utilisés) 2017-2018	Dépenses réelles (crédits utilisés) 2016-2017	Dépenses réelles (crédits utilisés) 2015-2016
Surveillance des dépenses	3 596 236 789	3 596 236 789	10 662 340 900	3 596 948 900	1 090 978 606	42 055 064	40 721 685	38 905 284
Leadership administratif	61 764 271	61 764 271	74 523 877	73 504 136	120 038 058	103 822 405	121 470 940	84 033 041
Employeur	2 793 646 260	2 793 646 260	2 798 285 112	2 794 021 224	3 686 180 264	3 568 437 380	2 823 956 155	3 919 813 169
Surveillance réglementaire	4 663 000	4 663 000	6 361 066	6 356 524	6 664 370	5 983 551	4 704 732	3 861 456
Sous-total	6 456 310 320	6 456 310 320	13 541 510 955	6 470 830 784	4 903 861 298	3 720 298 400	2 990 853 512	4 046 612 950
Services internes	85 551 044	85 551 044	77 268 537	77 183 777	95 020 219	86 603 603	73 355 122	81 275 792
Total	6 541 861 364	6 541 861 364	13 618 779 492	6 548 014 561	4 998 881 517	3 806 902 003	3 064 208 634	4 127 888 742

Le tableau sommaire du rendement budgétaire ci-dessus présente les renseignements qui suivent :

- ▶ le Budget principal des dépenses 2017-2018;
- ▶ les dépenses prévues en 2017-2018 telles qu'elles sont déclarées dans le Plan ministériel 2017-2018 du SCT;



-
- ▶ les dépenses prévues en 2018-2019 et 2019-2020, telles qu'elles sont déclarées dans le Plan ministériel 2018-2019 du SCT;
 - ▶ les autorisations totales pouvant être utilisées en 2017-2018, qui représentent les autorisations reçues jusqu'à présent, y compris les contributions d'autres ministères en cours d'exercice pour l'Initiative de transformation des fonctions habilitantes;
 - ▶ les dépenses réelles pour 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 conformément aux Comptes publics du Canada.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des dépenses prévues, consulter la section « Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur » dans la section Renseignements supplémentaires.

Le programme Fonds pangouvernementaux et paiements en tant qu'employeur de la fonction publique représente la plus grosse part des dépenses prévues du SCT. En moyenne, le Conseil du Trésor approuve des transferts de près de 54 % du financement de ce programme à d'autres organisations fédérales pour des postes comme les éventualités du gouvernement, les initiatives pangouvernementales, les exigences en matière de rémunération, le report des budgets de fonctionnement et des immobilisations ainsi que les dépenses salariales (crédits centraux 5, 10, 15, 25, 30 et 33). Le financement total à la disposition du SCT, dans les niveaux de référence de celui-ci, est réduit en conséquence. Les 46 % restants du financement de ce programme se rapportent aux paiements à titre d'employeur de la fonction publique.

Dans l'ensemble, les dépenses prévues devraient augmenter de 7 077 millions de dollars en 2018-2019, principalement en raison du nouveau crédit centralisé d'exécution du budget. Ce crédit a été ajouté en 2018-2018 pour les nouvelles mesures approuvées dans le budget fédéral de 2018 afin de faciliter l'octroi en temps opportun de crédits pour les activités du budget de 2018 exercées au cours de cet exercice. Le financement octroyé par l'intermédiaire du crédit 40 pour 2018-2019 est rattaché à un tableau détaillé du budget fédéral de 2018 qui montre le montant de financement que chaque ministère a besoin pour mettre en œuvre chaque initiative budgétaire.

Comme déclaré dans le Rapport sur les résultats ministériels 2016-2017 du SCT, les dépenses réelles ont diminué de 1 064 millions de dollars de 2015-2016 à 2016-2017, surtout parce que les paiements non récurrents ne sont plus requis pour le rajustement actuariel et le Régime d'assurance-revenu militaire. Ces diminutions ont été compensées par une augmentation des dépenses de fonctionnement du SCT destinées aux éléments suivants :

- ▶ les initiatives prévues dans le budget fédéral de 2016 en vue d'accélérer l'Initiative de transformation des fonctions habilitantes, d'améliorer l'accès à l'information, d'élaborer une stratégie de services privilégiant les clients et d'élargir les données ouvertes;
- ▶ l'établissement du Centre pour un gouvernement vert au SCT;
- ▶ les demandes supplémentaires liées au recours collectif White;

- ▶ l'examen de l'harmonisation des ressources de Services partagés Canada réalisé par un tiers;
- ▶ le transfert du Secrétariat du Conseil de coopération réglementaire, qui est passé du Bureau du Conseil privé au SCT.

Ressources humaines réelles

Sommaire des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et services internes (équivalents temps plein)

Responsabilités essentielles et Services internes	Ressources réelles 2015-2016	Ressources réelles 2016-2017	Ressources prévues 2017-2018	Ressources réelles 2017-2018	Ressources prévues 2018-2019	Ressources prévues 2019-2020
Surveillance des dépenses	316	314	319	302	316	316
Leadership administratif	455	538	494	589	509	514
Employeur	421	456	422	435	453	453
Surveillance réglementaire	30	33	33	40	43	43
Sous-total	1 222	1 341	1 268	1 366	1 321	1 326
Services internes	585	581	607	605	606	600
Total	1 807	1 922	1 875	1 971	1 927	1 926

L'augmentation de 115 équivalents temps plein entre 2015-2016 et 2016-2017 se rapporte principalement à l'embauche de nouveaux employés pour la mise en œuvre des initiatives du budget fédéral de 2016 visant :

- ▶ à accomplir l'Initiative de transformation des fonctions habilitantes;
- ▶ à améliorer l'accès à l'information;
- ▶ à élaborer une stratégie de services privilégiant les clients;
- ▶ à élargir les données ouvertes.

Le nombre d'équivalents temps plein a également augmenté entre 2015-2016 et 2016-2017 parce que les employés qui travaillaient au Secrétariat du Conseil de coopération en matière de réglementation au Bureau du Conseil privé et au Centre pour un gouvernement vert à Services publics et Approvisionnement Canada ont été transférés au SCT en 2016.



Les équivalents temps plein ont augmenté de 49 de 2016-2017 à 2017-2018 en raison de l'embauche de ressources supplémentaires pour les initiatives suivantes et des services internes soutenant celles-ci :

- ▶ la stabilisation du système de paye du gouvernement du Canada (dans le cadre de la responsabilité essentielle d'employeur);
- ▶ le Conseil de coopération en matière de réglementation (dans le cadre de la responsabilité essentielle de surveillance de la réglementation);
- ▶ l'Initiative de renouvellement des sites Web (dans le cadre de la responsabilité essentielle du leadership administratif);
- ▶ le Service numérique canadien (dans le cadre de la responsabilité essentielle du leadership administratif).

Le nombre d'équivalents temps plein devrait diminuer de 44 de 2017-2018 à 2018-2019 en raison de la réduction des contributions ministérielles à la transformation des fonctions habilitantes.

Dépenses par crédit voté

Pour obtenir de l'information au sujet des dépenses votées et des dépenses législatives du SCT, consultez les [Comptes publics du Canada de 2017-2018](#)^{xxv}.

Dépenses et activités du gouvernement du Canada

Des renseignements sur l'harmonisation des dépenses du SCT avec les dépenses et les activités du gouvernement du Canada sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)^{xxvi}.

États financiers et faits saillants des états financiers

États financiers

Les états financiers (non audités) du SCT pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 se trouvent sur le [site Web du SCT](#)^{xxvii}.

Faits saillants des états financiers

Les faits saillants exposés dans la présente section sont tirés des états financiers du SCT. Les états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement du Canada, lesquelles reposent sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

Les figures qui sont présentées dans cette section ont été préparées selon la comptabilité d'exercice et celles qui se trouvent dans les autres sections ont été préparées selon la méthode comptable axée sur les dépenses. La différence entre les figures dans les diverses sections s'explique par les écritures de comptabilité d'exercice, comme la constatation des services offerts sans frais par d'autres ministères, l'acquisition d'immobilisations corporelles et les charges d'amortissement connexes, de même que les rajustements des charges à payer.



État condensé des opérations (non audité) pour l'exercice terminé le 31 mars 2018
(dollars)

Renseignements financiers	Résultats prévus 2017-2018	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017	Écart (résultats réels 2017-2018 moins les résultats prévus 2017-2018)	Écart (résultats réels 2017-2018 moins les résultats réels 2016-2017)
Total des dépenses	3 014 964 612	3 833 411 081	3 077 669 086	818 446 469	755 741 995
Total des revenus	12 638 671	14 620 955	10 890 100	1 982 284	3 730 855
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	3 002 325 941	3 818 790 126	3 066 778 986	816 464 185	752 011 140

Remarque : Pour en savoir davantage sur les résultats prévus, veuillez consulter l'[État des résultats condensé prospectif 2017-2018](#)^{xxviii} du SCT.

Les dépenses totales du SCT sont ainsi composées :

- ▶ les paiements à titre d'employeur de la fonction publique (3,5 milliards de dollars en 2017-2018 et 2,7 milliards de dollars en 2016-2017) (en tant qu'employeur de l'administration publique centrale, le SCT effectue ces paiements afin de couvrir la part des régimes de prestations des employés et des pensionnés qui est assumée par l'employeur, les cotisations d'assurance-maladie provinciales et les autres charges sociales, de même que les paiements législatifs, qui se rapportent surtout aux pensions et comprennent une cotisation forfaitaire annuelle au Régime de retraite de la fonction publique visant à combler les déficits actuariels existants);
- ▶ les dépenses de programmes ministérielles (0,3 milliard de dollars en 2017-2018 et 0,4 milliard de dollars en 2016-2017).

L'augmentation de 756 millions de dollars (24,6 %) des dépenses réelles totales de 2016-2017 à 2017-2018 découle des facteurs suivants :

- ▶ une augmentation nette de 769 millions de dollars des paiements à titre d'employeur de la fonction publique, surtout en raison d'un paiement complémentaire effectué en 2017-2018 afin de combler un déficit dans le Régime d'assurance-revenu militaire qui était lié à l'augmentation des règlements d'assurance-invalidité provenant de membres des Forces armées canadiennes qui avaient obtenu leur congé pour raisons médicales, en plus de l'augmentation des coûts de l'employeur à la suite de la mise en œuvre des nouvelles conventions collectives;



- ▶ une diminution nette de 13 millions de dollars des dépenses de programmes ministérielles, surtout attribuable à la réduction des dépenses engagées en 2017-2018 pour l'Initiative de transformation des fonctions habilitantes.

La différence de 818 millions de dollars (27,1 %) en dépenses totales entre les résultats prévus et les résultats réels en 2017-2018 s'explique principalement par l'augmentation des paiements à titre d'employeur de la fonction publique, les dépenses non prévues liées aux rajustements des conventions collectives et les fonds nouveaux ou accrus reçus pour diverses initiatives, comme l'Initiative de transformation des fonctions habilitantes, les Programme de développement en leadership pour les cadres supérieurs, l'Initiative de renouvellement des sites Web, le Service numérique canadien et la stabilisation du système de paye du gouvernement du Canada.

Les revenus nets totaux du SCT comprennent le recouvrement des coûts engagés par le SCT pour administrer le Régime de retraite de la fonction publique, de même que les fonds recouverts d'autres ministères pour les coûts associés à la prestation des services de soutien interne liés aux systèmes de gestion des ressources financières et humaines, à la comptabilité et aux services de courriel.

L'augmentation de 3,7 millions de dollars (34,3 %) des revenus nets réels totaux de 2016-2017 à 2017-2018 s'explique surtout par une augmentation des fonds recouverts liés aux services de soutien interne, ce qui correspond à une augmentation des coûts engagés par le regroupement de systèmes partagés des organismes centraux en vue de mettre en œuvre une nouvelle version du système de gestion des ressources humaines et d'ajouter un nouveau membre au regroupement.

La différence de 2,0 millions de dollars (15,7 %) en revenus nets totaux entre les résultats prévus et les résultats réels pour 2017-2018 découle principalement de l'augmentation des fonds recouverts liés aux services de soutien interne mentionnés ci-dessus, ce qu'ont compensé en partie les fonds recouverts, plus bas que prévu, liés à l'administration du Régime de retraite de la fonction publique.

État condensé de la situation financière (non audité) au 31 mars 2018 (dollars)

Renseignements financiers	2017-2018	2016-2017	Écart (2017-2018 moins 2016-2017)
Total des passifs nets	1 092 603 798	714 404 674	378 199 124
Total des actifs financiers nets	1 013 247 319	642 232 112	371 015 207
Dette nette ministérielle	79 356 479	72 172 562	7 183 917
Total des actifs non financiers	46 847 721	33 511 879	13 335 842
Situation financière nette ministérielle	(32 508 758)	(38 660 683)	6 151 925

Les passifs du SCT englobent principalement les créiteurs d'autres ministères et organisme du gouvernement aux contributions de l'employeur aux régimes d'avantages sociaux des employés et de charges à payer liées aux demandes de prestations en vertu des régimes de soins de santé et de soins dentaires de la fonction publique. L'augmentation de 378 millions de dollars des passifs totaux de 2016-2017 à 2017-2018 est principalement attribuable à un créiteur pour combler un manque à gagner au titre du Régime d'assurance-revenu militaire, qui est partiellement compensé par une réduction des créiteurs à d'autres ministères et organismes gouvernementaux afin de rajuster leur part des cotisations de l'employeur aux régimes d'avantages sociaux des employés.

Les actifs du SCT sont principalement constitués de débiteurs d'autres ministères et organismes destinés à payer leur part des cotisations de l'employeur aux régimes d'avantages sociaux des employés, ainsi que des montants à recevoir du Trésor pouvant être payés sans imputations additionnelles sur les autorisations du SCT. L'augmentation de 371 millions de dollars des actifs financiers nets totaux de 2016-2017 à 2017-2018 découle en grande partie d'une augmentation des montants à recevoir du Trésor.

La dette nette du SCT est principalement composée de charges à payer à même les autorisations des années futures. L'augmentation de 7 millions de dollars de 2016-2017 à 2017-2018 est principalement attribuable à une augmentation de charges à payer liées aux demandes de prestations en vertu des régimes de soins de santé et de soins dentaires de la fonction publique.

Les actifs non financiers du SCT sont principalement composés d'immobilisations corporelles. L'augmentation de 13 millions de dollars de 2016-2017 à 2017-2018 est principalement attribuable à la capitalisation des coûts de développement de logiciels liés à l'Initiative de transformation des fonctions habilitantes, aux améliorations locatives et aux acquisitions de mobilier de bureau liées à l'Initiative de renouvellement de l'espace de travail.

La diminution de 6 millions de dollars de la situation financière nette du SCT, qui représente l'écart entre les actifs non financiers totaux et la dette nette ministérielle, est donc attribuable à l'augmentation des immobilisations corporelles, ce qui est partiellement compensé par l'augmentation des charges à payer à même les autorisations futures.



Renseignements supplémentaires

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle : L'honorable Scott Brison, président du Conseil du Trésor et ministre du Gouvernement numérique

Premier dirigeant : Peter Wallace, secrétaire du Conseil du Trésor

Portefeuille ministériel : Le portefeuille du ministre comprend le SCT et l'École de la fonction publique du Canada, ainsi que les organismes indépendants ci-après qui rendent compte au Parlement par l'entremise du président du Conseil du Trésor et le ministre du Gouvernement numérique.

- ▶ L'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public
- ▶ Le Commissariat au lobbying du Canada
- ▶ Le Commissariat à l'intégrité du secteur public du Canada

Instrument(s) habilitant(s) : La [Loi sur la gestion des finances publiques](#)^{xxix} est la loi qui établit le Conseil du Trésor même et lui attribue ses pouvoirs en ce qui concerne la gestion des finances, du personnel et de l'administration de la fonction publique, et les exigences financières des sociétés d'État.

Année d'incorporation ou de création : 1966

Cadre de présentation de rapports

Le Cadre ministériel des résultats et le Répertoire des programmes officiels du SCT pour 2017-2018 sont illustrés ci-dessous :

Responsabilité essentielle	Surveillance des dépenses	Leadership administratif	Employeur	Surveillance réglementaire
Description	<ul style="list-style-type: none">• Examiner les propositions de dépenses et autorisations de dépenser• Examiner les programmes gouvernementaux existants et proposés aux fins d'efficience,	<ul style="list-style-type: none">• Diriger les initiatives pangouvernementales• Élaborer des politiques et établir l'orientation stratégique pour l'administration du gouvernement concernant :<ul style="list-style-type: none">– la prestation de services;	<ul style="list-style-type: none">• Élaborer des politiques et établir l'orientation stratégique pour la gestion des personnes dans la fonction publique• Gérer la rémunération totale (y compris les pensions et avantages sociaux) et les relations de travail	<ul style="list-style-type: none">• Élaborer et surveiller des politiques visant à promouvoir de bonnes pratiques réglementaires.• Examiner les règlements proposés afin de s'assurer qu'ils sont conformes aux exigences gouvernementales



Responsabilité essentielle	Surveillance des dépenses	Leadership administratif	Employeur	Surveillance réglementaire
	<p>d'efficacité et de pertinence.</p> <ul style="list-style-type: none"> Fournir des renseignements au Parlement et aux Canadiens au sujet des dépenses publiques. 	<ul style="list-style-type: none"> l'accès à l'information du gouvernement; la gestion des actifs, des finances, de l'information et de la technologie. 	<ul style="list-style-type: none"> Entreprendre des initiatives visant à améliorer le rendement à l'appui des efforts de recrutement et de maintien en poste 	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir la coopération entre administrations en matière de réglementation
Résultats et indicateurs	<p>Les ministères obtiennent des résultats mesurables</p> <ul style="list-style-type: none"> Pourcentage des indicateurs de résultats ministériels pour lesquels les cibles sont atteintes <p>Les propositions au Conseil du Trésor renferment des renseignements utiles à la prise de décision des ministres du Cabinet</p> <ul style="list-style-type: none"> La mesure dans laquelle les présentations au Conseil du Trésor indiquent de manière transparente le risque financier (sur une échelle de 1 à 5) <p>Les initiatives budgétaires sont approuvées aux fins d'une mise en œuvre rapide</p> <ul style="list-style-type: none"> Pourcentage d'initiatives budgétaires incluses dans le prochain budget des dépenses <p>Les rapports sur les dépenses publiques sont clairs</p>	<p>Les Canadiens ont un accès rapide à l'information gouvernementale</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre de jeux de données accessibles au public Pourcentage des demandes d'accès à l'information pour lesquelles une réponse a été donnée dans les délais fixés Pourcentage des demandes de renseignements personnels pour lesquelles une réponse a été donnée dans les délais fixés <p>La prestation de services du gouvernement répond aux besoins des Canadiens</p> <ul style="list-style-type: none"> Pourcentage des services prioritaires du gouvernement du Canada offerts en ligne La mesure dans laquelle les clients sont satisfaits de la prestation des services du gouvernement du Canada, exprimée en pourcentage Pourcentage des services prioritaires répondant aux normes de service 	<p>La fonction publique est hautement performante</p> <ul style="list-style-type: none"> Pourcentage des employés admissibles répondant aux objectifs de rendement Pourcentage des institutions où les communications avec le public dans les bureaux bilingues se font « presque toujours » dans la langue officielle choisie par le public Pourcentage de tous les employés qui croient que leur ministère met tout en œuvre pour appuyer les employés dans leur perfectionnement professionnel <p>La fonction publique attire et maintient en poste une main-d'œuvre diversifiée</p> <ul style="list-style-type: none"> Pourcentage des employés nommés pour une période indéterminée qui ont moins de 30 ans Pourcentage des employés qui ont moins de 30 ans et pourcentage de tous les employés qui éprouvent un sentiment de satisfaction à l'égard de leur travail 	<p>Les pratiques et les processus réglementaires du gouvernement sont transparents et reposent sur des données probantes</p> <ul style="list-style-type: none"> Rang du système de réglementation canadien à l'Organisation de coopération et de développement économiques Pourcentage des initiatives de réglementation faisant état des consultations préliminaires publiques menées avant la première publication Pourcentage des projets de règlement accompagnés d'une étude des répercussions pertinentes (par exemple, l'analyse coûts-avantages) <p>Bonne coopération entre les administrations en matière de réglementation</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre de programmes fédéraux de réglementation



Responsabilité essentielle	Surveillance des dépenses	Leadership administratif	Employeur	Surveillance réglementaire
	<ul style="list-style-type: none"> La mesure dans laquelle les utilisateurs de la page InfoBase du GC ont trouvé l'information recherchée au sujet des dépenses (sur une échelle de 1 à 5) La mesure dans laquelle les personnes qui consultent en ligne les documents de planification et de préparation de rapports ont estimé l'information utile (sur une échelle de 1 à 5) 	<p>Le gouvernement promeut la bonne gestion des finances et des actifs</p> <ul style="list-style-type: none"> Pourcentage des ministères qui entretiennent et gèrent efficacement les actifs pendant leur cycle de vie Pourcentage des ministères qui ont évalué tous les contrôles internes à l'égard des rapports financiers dans les secteurs à risque élevé et qui restructurent, mettent en œuvre et surveillent chaque année les systèmes concernant les contrôles internes <p>La technologie accroît l'efficacité des activités du gouvernement</p> <ul style="list-style-type: none"> Mesure dans laquelle les ministères sont satisfaits de l'état de la technologie de l'information du gouvernement, exprimée en pourcentage Pourcentage des systèmes de la technologie de l'information qui gèrent efficacement les risques cybernétiques Pourcentage des ministères où moins de 3 pannes importantes par année se produisent et ont des répercussions des systèmes clés <p>Le gouvernement fait preuve de leadership en adoptant des activités à faibles émissions de carbone</p>	<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage des cadres (par rapport à la disponibilité au sein de la population active) qui appartiennent à un groupe minoritaire visible, qui sont des femmes, qui sont Autochtones ou qui sont des personnes handicapées <p>Mieux-être accru chez les employés</p> <ul style="list-style-type: none"> Pourcentage des employés qui estiment travailler dans un milieu sain sur le plan psychologique Pourcentage de la diminution de la durée du congé d'invalidité de longue durée lié à des problèmes de santé mentale Pourcentage des employés qui indiquent qu'ils ont été victimes de harcèlement au travail au cours des deux dernières années Pourcentage des employés qui indiquent que le harcèlement vécu est un commentaire ou un geste à caractère sexuel <p>Conditions d'emploi modernisées</p> <ul style="list-style-type: none"> Pourcentage de résultats de la Commission des relations de travail et de l'emploi dans le secteur public fédéral qui confirment que le gouvernement du 	<ul style="list-style-type: none"> munis d'un plan de travail sur la coopération en matière de réglementation Pourcentage des projets de règlement importants (par exemple, incidence élevée et moyenne) qui prennent en compte, s'il y a lieu, la coopération en matière de réglementation



Responsabilité essentielle	Surveillance des dépenses	Leadership administratif	Employeur	Surveillance réglementaire
		<ul style="list-style-type: none"> Niveau global des émissions de gaz à effet de serre du gouvernement 	Canada négocie de bonne foi	
Répertoire des programmes	<ul style="list-style-type: none"> Surveillance et soutien au Conseil du Trésor Données sur les dépenses, analyses, et examens Initiatives et politiques relatives aux rapports sur les résultats et le rendement Fonds pangouvernementaux 	<ul style="list-style-type: none"> Initiatives et politiques sur la fonction de contrôleur Initiatives et politiques sur la prestation de services Initiatives et politiques sur la technologie numérique et la sécurité Cadre de responsabilisation de gestion et intégrité de l'ensemble des politiques 	<ul style="list-style-type: none"> Négociation collective et relations de travail Gestion des pensions et des avantages sociaux Paiements en tant qu'employeur de la fonction publique Initiatives et politiques des cadres supérieurs et de gestion des personnes 	<ul style="list-style-type: none"> Politique réglementaire et surveillance Coopération en matière de réglementation



Concordance entre le Cadre ministériel des résultats et le Répertoire des programmes de 2017-2018 et l'architecture d'alignement des programmes, 2016-2017

Le tableau suivant montre comment le Cadre ministériel des résultats et le Répertoire des programmes courants se rapportent à la structure hiérarchique précédente du SCT, l'architecture d'harmonisation des programmes. Par exemple, le programme actuel de surveillance et de soutien du Conseil du Trésor comprend 66 % des fonds précédemment affectés à l'ancien programme (Soutien des décisions du Cabinet), 13 % des fonds précédemment affectés à l'ancien programme (Analyse des dépenses et gestion de l'affectation des ressources), et ainsi de suite.

Responsabilités essentielles et Répertoire des programmes 2017-2018	Programme du plus bas niveau de l'architecture d'harmonisation des programmes 2016-2017	Pourcentage du programme du plus bas niveau de l'architecture d'harmonisation des programmes qui correspond (dollars) au programme du Répertoire des programmes
Responsabilité essentielle 1 : Surveillance des dépenses		
Surveillance et soutien au Conseil du Trésor	1.1.1 Soutien des décisions du Cabinet	66 %
	1.1.2 Analyse des dépenses et gestion de l'affectation des ressources	13 %
	1.2.1 Politique de gestion des finances	13 %
	1.2.5 Politique de gestion organisationnelle	11 %
	1.5.1 Services de gestion et de surveillance	10 %
Données sur les dépenses, analyses, et examens	1.1.1 Soutien des décisions du Cabinet	10 %
	1.1.2 Analyse des dépenses et gestion de l'affectation des ressources	57 %
Initiatives et politiques relatives aux rapports sur les résultats et le rendement	1.1.1 Soutien des décisions du Cabinet	1 %
	1.1.2 Analyse des dépenses et gestion de l'affectation des ressources	16 %
	1.2.5. Politique de gestion en matière d'organisation	20 %
Fonds pangouvernementaux	1.4 Fonds pangouvernementaux et paiements en tant qu'employeur de la fonction publique	30 %
Responsabilité essentielle 2 : Leadership administratif		
Initiatives et politiques sur la fonction de contrôleur	1.1.1 Soutien des décisions du Cabinet	8 %
	1.1.2 Analyse des dépenses et gestion de l'affectation des ressources	12 %
	1.2.1 Politique de gestion des finances	87 %
	1.2.5 Politique de gestion organisationnelle	32 %
	1.3.3 Activités pangouvernementales	46 %

Responsabilités essentielles et Répertoire des programmes 2017-2018	Programme du plus bas niveau de l'architecture d'harmonisation des programmes 2016-2017	Pourcentage du programme du plus bas niveau de l'architecture d'harmonisation des programmes qui correspond (dollars) au programme du Répertoire des programmes
	1.3.4 Leadership de transformation	59 %
	1.5.5 Services de gestion des finances	1 %
Initiatives et politiques sur la prestation de services	1.2.3 Politique de gestion de l'information et de la technologie de l'information	19 %
	1.2.4 Politiques externes	36 %
	1.3.3 Activités pangouvernementales	3 %
	1.3.4 Leadership de transformation	17 %
Initiatives et politiques sur la technologie numérique et la sécurité	1.1.1 Soutien des décisions du Cabinet	6 %
	1,1 .2 Analyse des dépenses et gestion de l'affectation des ressources	0 %
	1.2.1 Politique de gestion des finances	0 %
	1.2.3 Politique de gestion de l'information et de la technologie de l'information	81 %
	1.2.4 Politiques externes	19 %
	1.2.5 Politique de gestion organisationnelle	22 %
	1.3.3 Activités pangouvernementales	2 %
	1.3.4 Leadership de transformation	6 %
Cadre de responsabilisation de gestion et intégrité de l'ensemble des politiques	1.2.4 Politiques externes	3 %
	1.2.5 Politique de gestion organisationnelle	14 %
	1.3.3 Activités pangouvernementales	2 %
	1.3.4 Leadership de transformation	3 %
Responsabilité essentielle 3 : Employeur		
Négociation collective et relations de travail	1.2.2 Politique de gestion des personnes	36 %
	1.3.2 Relations de travail	82 %
Gestion des pensions et des avantages	1.2.2 Politique de gestion des personnes	5 %
	1.3.1 Pensions et avantages sociaux	99 %
Initiatives et politiques des cadres supérieurs et de gestion des personnes	1.1.1 Soutien des décisions du Cabinet	3 %
	1.1.2 Analyse des dépenses et gestion de l'affectation des ressources	2 %
	1.2.2 Politique de gestion des personnes	59 %



Responsabilités essentielles et Répertoire des programmes 2017-2018	Programme du plus bas niveau de l'architecture d'harmonisation des programmes 2016-2017	Pourcentage du programme du plus bas niveau de l'architecture d'harmonisation des programmes qui correspond (dollars) au programme du Répertoire des programmes
	1.3.1 Pensions et avantages	1 %
	1.3.2 Relations de travail	1 %
	1.3.3 Activités pangouvernementales	24 %
	1.3.4 Leadership de transformation	14 %
Paielements en tant qu'employeur de la fonction publique	1.4 Fonds pangouvernementaux et paielements en tant qu'employeur de la fonction publique	70 %
Responsabilité essentielle 4 : Surveillance réglementaire		
Politique réglementaire et surveillance	1.1.1 Soutien des décisions du Cabinet	6 %
	1.2.4 Politiques externes	38 %
Coopération en matière de réglementation	Sans objet	Sans objet
Responsabilité essentielle 5 : Services internes	Services internes	100 %

Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes

Les renseignements sur les finances, les ressources humaines et le rendement pour le Répertoire des programmes du SCT se trouvent dans l'[InfoBase du GC^{xxx}](#).

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires qui suivent sont disponibles dans le [site Web du SCT^{xxxi}](#) :

- ▶ Stratégie ministérielle de développement durable
- ▶ Évaluations
- ▶ Frais
- ▶ Initiatives horizontales
- ▶ Audits internes
- ▶ Réponse aux comités parlementaires et aux audits externes
- ▶ Rapport d'étape sur les projets visés par une approbation spéciale du Conseil du Trésor

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des



déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#)^{xxxiii}. Ce rapport présente aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les descriptions, les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédéraux connexes. Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
90, rue Elgin
Ottawa (Ontario) K1A 0R5
Téléphone : 613-369-3200

Numéro sans frais : 1-877-636-0656
Téléimprimeur (TTY) : 613-369-9371

Courriel : questions@tbs-sct.gc.ca
Site Web : <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor.html>



Annexe : définitions

analyse comparative entre les sexes plus [ACS+] (gender-based analysis plus [GBA+])

Une approche analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes et des initiatives sur les femmes, les hommes et les personnes de divers genres. Le « plus » dans ACS+ met en relief le fait que l'analyse va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre). L'identité de chacun est déterminée par de multiples facteurs qui se recoupent; l'ACS+ tient compte de ces facteurs, qui incluent la race, l'ethnicité, la religion, l'âge ainsi que les déficiences physiques et intellectuelles. Un processus d'ACS+ pourrait être, à titre d'exemple, le recours à des données ventilées selon le sexe, le genre et d'autres facteurs identitaires pour les analyses du rendement, et la détermination de toute répercussion du programme sur divers groupes de personnes dans l'optique de modifier les initiatives pour les rendre plus inclusives.

cadre ministériel des résultats (Departmental Results Framework)

Comprend les responsabilités essentielles, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; les paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et les paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux Plans ministériels et aux Rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1^{er} février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s'ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son Plan ministériel et son Rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full-time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

Évaluation (evaluation)

Au sein du gouvernement du Canada, collecte et analyse systématiques et neutres de données probantes en vue d'évaluer le bien-fondé, le mérite ou la valeur. L'évaluation guide la prise de décisions, les améliorations, l'innovation et la reddition de comptes. Elle porte habituellement sur les programmes, les politiques et les priorités et examine des questions se rapportant à la pertinence, à l'efficacité et à l'efficience. Toutefois, selon les besoins de l'utilisateur, l'évaluation peut aussi examiner d'autres unités, thèmes et enjeux, notamment des solutions de rechange aux interventions existantes. L'évaluation utilise généralement des méthodes de recherche des sciences sociales.

expérimentation (experimentation)

Activités visant à étudier, mettre à l'essai et comparer les effets et les répercussions de politiques, d'interventions et d'approches pour savoir ce qui fonctionne et ne fonctionne pas, et à étayer la prise de décision sur des éléments probants.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.



indicateur de résultat ministériel (Departmental Result Indicator)

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle au moins deux ministères reçoivent un financement afin d'atteindre un résultat commun, souvent relié à une priorité gouvernementale.

plan (plans)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

Plan ministériel (Departmental Plan)

Rapport sur les plans et le rendement attendu d'un ministère recevant des crédits au cours d'une période de trois (3) ans. Les plans ministériels sont présentés au Parlement au printemps.

priorité (priority)

Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques ou ministériels souhaités.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2017-2018, les thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2015 (c'est-à-dire, la croissance de la classe moyenne, un gouvernement ouvert et transparent, un environnement sain et une économie forte, la diversité en tant que force du Canada, ainsi que la sécurité et les possibilités).

production de rapports sur le rendement (performance reporting)

Processus de communication d'information sur le rendement fondé sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (program)

Services ou activités, ou groupe de services ou d'activités, ou les deux, qui sont gérés conjointement au sein du ministère et qui tiennent compte d'un ensemble précis d'extrants, de résultats ou de niveaux de service.

programme temporisé (sunset program)

Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

Rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Rapport qui présente de l'information sur les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus d'un ministère recevant des crédits qui sont énoncés dans le Plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

Répertoire des programmes (Program Inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère et description de la manière dont les ressources sont organisées pour contribuer aux responsabilités essentielles et aux résultats du ministère.

Responsabilité essentielle (Core Responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une Responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (Departmental Result)

Changements sur lesquels les ministères veulent exercer une influence. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats des programmes.

résultat stratégique (Strategic Outcome)

Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.



Notes en fin d'ouvrage

- i. Gouvernement ouvert, <https://open.canada.ca/fr>
- ii. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>
- iii. Lettre de mandat du président du Conseil du Trésor du Canada, <https://pm.gc.ca/fr/lettre-de-mandat-du-president-du-conseil-du-tresor-du-canada>
- iv. Politique sur les résultats, <https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=31300>
- v. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>
- vi. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>
- vii. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>
- viii. Gouvernement ouvert, <https://open.canada.ca/fr>
- ix. Loi sur l'accès à l'information, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fr/lois/a-1/>
- x. Politique sur les services, <https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=27916>
- xi. Stratégie de service du gouvernement du Canada, <https://ouvert.canada.ca/fr/contenu/la-strategie-de-service-du-gouvernement-du-canada>
- xii. Service numérique canadien, <https://numerique.canada.ca/>
- xiii. Plan stratégique du gouvernement du Canada pour la gestion de l'information et la technologie de l'information, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/technologie-information/plan-strategique-2017-2021.html>
- xiv. Stratégie fédérale de développement durable, http://www.fsds-sfdd.ca/index_fr.html#/fr/goals/
- xv. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-eng.html>
- xvi. Stratégie pour un gouvernement vert, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/innovation/ecologiser-gouvernement/strategie.html>
- xvii. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>
- xviii. Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/innovation/sondage-fonctionnaires-federaux.html>
- xix. Résultats présentés selon le genre, <http://www.tbs-sct.gc.ca/pses-saff/2017-2/results-resultats/bd-pm/00/dem114-fra.aspx>
- xx. Autres caractéristiques démographiques, <http://www.tbs-sct.gc.ca/pses-saff/2017-2/results-resultats/bd-pm/00/dem-fra.aspx>
- xxi. Stratégie pour la fonction publique fédérale sur la santé mentale en milieu de travail, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/travail-sain/mieux-etre-milieu-travail/sante-mentale-travail/strategie-fonction-publique-federale-sante-mentale-milieu-travail.html>
- xxii. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>
- xxiii. Perspectives de l'OCDE sur la politique de réglementation 2018 (en anglais seulement), https://read.oecd-ilibrary.org/governance/oecd-regulatory-policy-outlook-2018_9789264303072-en#page1
- xxiv. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>
- xxv. Comptes publics du Canada de 2017-2018, <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html>
- xxvi. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>
- xxvii. Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor.html>
- xxviii. État des résultats condensé prospectif 2017-2018, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/organisation/rapports/plan-ministeriel-secretariat-conseil-tresor-canada-2017-2018.html#toc7.3>
- xxix. Loi sur la gestion des finances publiques, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fr/lois/F-11/>
- xxx. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>
- xxxi. Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor.html>
- xxxii. Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, <https://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp>